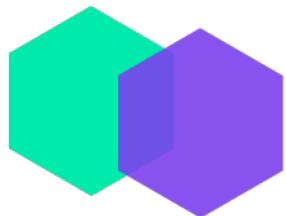


THE BLOCKCHAIN GROUP

Société anonyme à Conseil d'Administration au capital social de 1 053 803.28 euros

Siège social : 08, rue Barthélémy Danjou – 92100 Boulogne-Billancourt

504 914 094 R.C.S NANTERRE



**Blockchain
Group**

RAPPORT ANNUEL 2019

Sommaire :

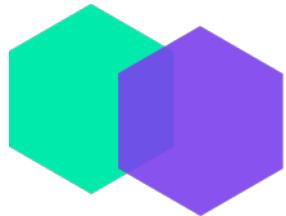
1 - Attestation du Directeur Général.....	P 3
2 - Rapport de gestion	P 4
3 - Rapport de gouvernance.....	P 21
4 - Comptes consolidés.....	P 26
5 - Comptes annuels.....	P 56
6 - Rapports des Commissaires aux comptes.....	P 81

Attestation du rapport financier annuel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des sociétés comprises dans les comptes consolidés, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, et de l'ensemble des sociétés comprises dans les comptes consolidés, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Paris Le 23 avril 2020

Xavier Latil
Directeur Général



**Blockchain
Group**

RAPPORT DE GESTION 2019

**PERIODE
DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019**

Rapport d'activité pour l'exercice 2019, clos au 31 décembre 2019 et synthèse des comptes arrêtés lors du Conseil d'administration du 30 avril 2020

The Blockchain Group

En milliers d'euros	Année 2019 (12 mois) 31/12/2019	Année 2018 (12 mois) 31/12/2018	<i>Ecart</i> <i>Montants</i>	<i>Ecart</i> <i>%</i>
Chiffre d'affaires	2 283	2 252	31	1,38
Autres produits d'exploitation (1)	622	403	219	54,38
Total produits d'exploitation	2 905	2 655	250	9,42
Achats	(636)	(481)	(155)	32,12
Autres achats et charges externes	(608)	(904)	296	(32,77)
Charges de personnel	(1 160)	(1 047)	(113)	10,79
Impôts et taxes	(19)	(17)	(2)	13,10
Dotations aux amortissements	(124)	(219)	95	(43,21)
Dépréciations	(66)	(70)	4	(6,12)
Dotations aux provisions	0	(408)	408	(100,00)
Autres charges	(24)	(31)	8	(24,56)
Total charges d'exploitation	(2 636)	(3 178)	541	(17,03)
Résultat d'exploitation	269	(522)	791	(151,52)
Produits financiers	127	373	(247)	(66,08)
Charges financières (4)	(370)	(128)	(242)	188,10
Résultat financier	(243)	245	(488)	(199,49)
Résultat courant des entreprises intégrée	26	(278)	303	(109,22)
Produits exceptionnels	1 032	7 071	(6 038)	(85,40)
Charges exceptionnelles	(128)	(7 847)	7 720	(98,37)
Résultat exceptionnel	905	(777)	1 681	(216,50)
Impôts sur les bénéfices	(28)	26	(55)	(207,15)
Résultat net des sociétés intégrées avant amortissement des écarts d'acquisition	902	(1 028)	1 929	(187,76)
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		-		
Amortissement des écarts d'acquisition	(619)	(619)	0	0,00
Résultat net de l'ensemble consolidé	283	(1 646)	1 929	(117,20)
Part revenant aux intérêts minoritaires	70	0	70	#DIV/0!
Résultat - part du groupe	213	(1 646)	1 859	(112,94)
Résultat par action	0,000008 €	(0,000006) €		
Résultat dilué par action	0,000008 €	(0,000006) €		

(1) Dont crédit impôt recherche

122

Chiffres consolidés du compte de résultat au titre du l'exercice 2019 (audités) :

Synthèse de l'activité et des résultats au titre de l'exercice 2019

Continuité d'exploitation : Les comptes consolidés de l'exercice 2019 ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation. En effet, la Société a procédé à une revue spécifique de ses besoins de financement et estime que compte tenu de la trésorerie nette disponible et de ses prévisions de chiffre d'affaires, elle couvrira ses besoins de financement sur les 12 mois à venir, et sans impact significatif de la situation du Covid19 au premier trimestre 2020

Le chiffre d'affaires consolidé de The Blockchain Group au cours de l'exercice 2019 s'établit à 2.283 M€ contre 2.252 M€ sur la même période en 2018.

Le résultat d'exploitation du groupe présente bénéfice de 269 K€ en 2019, contre une perte de -522 K€ en 2018.

I- Situation et évolution de l'activité de la Société et de ses filiales au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Focus sur les nouvelles activités :

The Blockchain Group, seule société cotée en France spécialiste en conseil technologique et marketing dans la blockchain, publie ses résultats annuels 2019.

Après avoir complètement changé ses activités au deuxième semestre 2018, le chiffre d'affaires consolidé de The Blockchain Group au 31 Décembre 2019 s'établit à 2,3 M€ contre 2,2 M€ sur la même période de l'exercice 2018 soit, une croissance de 1.38 %. Cette croissance est portée par The Blockchain Xdev, filiale technologique de conseil et service pour l'accompagnement des entreprises dans l'intégration de la technologie blockchain.

La société a rencontré une forte traction et a enregistré un million d'euros de chiffre d'affaires avec des sociétés clientes comme Unbank, PSA ou EDF. L'activité est en forte croissance et les perspectives excellentes.

Pour rappel SystemX Transfert (filiale de l'IRT SystemX) est actionnaire de The Blockchain Xdev à hauteur de 15%.

Un EBITDA également en forte croissance, à 393 keuros (Versus une perte de 210 keuros sur la même période en 2018). La société a en effet rationnalisé certains coûts de fonctionnement et son développement commercial a soutenu cette croissance de l'EBITDA. Ainsi, le groupe affiche un résultat d'exploitation de 269 keuros contre une perte de 522 keuros l'année dernière sur la même période.

A la clôture de l'exercice, la trésorerie disponible consolidée s'élève à 136 K€. Les capitaux propres de la société s'élèvent à - 810 k€.

Faits marquants à la clôture annuelle :

À la suite de l'acte de cession de l'entité brésilienne, au mois de mars 2018, le retraitement final de la déconsolidation a été comptabilisé. Un risque potentiel, sur cette cession existait, mais à la suite un arbitrage en cours avec l'un des associés fin 2018, il avait été passé une provision pour risque pour un montant 557 k€. Cet arbitrage est clos depuis le 1^{er} semestre 2019, sans aucune conséquence financière. La provision a donc été reprise sur cet exercice.

Dans le cadre de la clôture 2019, Le Groupe a créé quatre nouvelles structures.

La liquidation de MAKAZI en juillet 2019 a entraîné une dépréciation complémentaire de 318 K€ dans les comptes sociaux et un retraitement du même montant en comptes consolidés car les titres de participation avaient déjà été complètement dépréciés dans les comptes consolidés l'année de la déconsolidation.

L'opération "MEDIA FOR EQUITY" entre Reworld Média et BF Europe, par laquelle Reworld Média met à disposition de BF Europe ses différents supports média en échange d'une augmentation de capital par incorporation de la créance chez BF Europe, a entraîné la comptabilisation d'une charge constatée

d'avance d'1 M€. Le rythme de consommation de ces prestations est prévu sur 3 ans avec une incertitude sur l'année 2020 du fait de la crise sanitaire actuelle.

Afin de minimiser les risques fiscaux au niveau des filiales Shopbot, le calcul des managements fees a été modifié, par des nouveaux avenants et qui corresponds à une facturation par YFC sur 2019 à un montant de 1 257 k€

La comptabilisation d'une régularisation des managements fees SB Australie par un avoir de 608 K€ qui est relatif à l'exercice 2018

La comptabilisation d'un CIR sur l'exercice pour un montant de 121 k€, sur l'entité Xdev (détail P7)

La renégociation de la dette BPI est toujours en cours ; on peut utilement rappeler que le plan d'amortissement de la dette actuelle de 2 M€ avait déjà été reportée à juillet 2020 et qu'une renégociation globale est en cours de finalisation avec la BPI visant à obtenir un accord permettant d'alléger significativement sa dette

Faits marquants postérieurs à la clôture annuelle

Le contexte difficile du fait de la crise sanitaire n'a pas remis en cause l'acquisition de la société Iorga Group, permettant de la taille critique pour un développement encore plus rapide.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par le Covid-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact sur ses états financiers en 2020. A la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration des états financiers 2019 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

A ce jour, la confirmation des impacts ne sont pas entièrement circonscrits, ne permettant pas la modélisation définitive de ces derniers pour l'exercice 2020

Perspectives et stratégie à moyen terme

Pour l'année 2020, la dynamique de croissance du chiffre d'affaires et de la rentabilité rencontrée en 2019 devrait continuer malgré un contexte difficile. Le marché de la blockchain connaît une croissance de plus de 60% par an et The Blockchain Group fait partie de cette révolution.

L'acquisition de Iorga va également permettre de créer un ensemble qui va dépasser les 10 millions d'euros de CA.

Répartition du capital de The Blockchain Group au 31 décembre 2019 :

	Nombre d'actions	% capital et droits de vote
Nombre d'actions composant le capital	26 345 082	100,00%
Pascal Chevalier	5 998 571	22,77%
Flottant	15 213 609	77,23%

A la connaissance de la Société, la répartition du capital fait apparaître à la clôture 2019, M. Pascal Chevalier comme principal actionnaire du groupe avec 22.77% du capital . A noter que sont actuellement en cours de période d'acquisition 825 000 actions gratuites, soit une dilution potentielle de 3.13 %.

Recherche et développement

La Société mène depuis son retournement à une stratégie soutenue en matière de recherche et développement pour concevoir et commercialiser des produits à caractère innovant dans le domaine notamment de la Blockchain. Ses efforts lui ont par ailleurs valu d'être reconnue très rapidement comme entreprise innovante.

Le total des coûts de R&D supportés par la Société s'est établi à 328 k€ au 31 décembre 2019 contre 0 k€ en 2018, en raison de son programme de R&D. Les dépenses de développement sont inscrites au bilan lorsqu'elles se rapportent à des projets nettement individualisés, pour lesquels les chances de réussite technique et de rentabilité commerciale sont sérieuses et dont les coûts sont distinctement

établis. Il s'agit du développement des composants logiciels et des applications effectivement commercialisés ou supports dans le cadre des contrats auprès de nos clients. Les frais de développement activés au titre de l'exercice 2019 s'élèvent à 122 k€ et à 0 k€ cumulés (valeur brute) depuis la création de la Société.

La durée d'amortissement envisagée est de cinq ans, à la date de mise en services des projets.

IMPACT DES ACTIVITES DE LA SOCIETE SUR L'ENVIRONNEMENT – ACTIVITES POLLUANTES ET A RISQUES

Compte tenu de la nature de son activité, la Société n'est pas susceptible d'entraîner un risque environnemental majeur.

GESTION DES RISQUES

Le Groupe s'appuie notamment sur le cadre de référence de l'Autorité des marchés financiers (AMF) relatifs aux dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne publiés par l'AMF en 2010.

Principes généraux de gestion des risques

Les facteurs de risques identifiés, à ce jour, par la Société sont rappelés dans la paragraphe « gestion des risques » du rapport de gestion.

À ce jour, la Société a recensé les grandes familles de risques suivantes :

Risques juridiques,
Risques clients et fournisseurs,
Risques de marché,
Risques de liquidité,

Une revue de ces risques sera effectuée annuellement afin de mettre à jour ces risques avec les personnes directement concernées. L'objectif de cette revue sera de formaliser la liste des actions à mettre en place pour maîtriser ces risques, ainsi que d'évaluer l'efficacité des actions mise en œuvre.

La gestion des risques et le contrôle interne sont gérés par différents acteurs en fonction de leur périmètre d'action. Les différents services ont pour objectifs de s'assurer notamment de la pertinence, de la fiabilité et de la mise en œuvre des procédures de contrôle interne, ainsi que des procédures destinées à identifier et gérer les risques liés à son activité et à ses informations dont les comptables et financières. À la lumière de ses objectifs de croissance, le Groupe entend renforcer ses procédures et systèmes de gestion des risques et de contrôle interne.

Principes généraux de contrôle interne

La Société a adopté la définition du contrôle interne proposée par l'Autorité des Marchés Financiers selon laquelle le contrôle interne est un dispositif mis en œuvre par la Société qui vise à assurer :

la conformité aux lois et règlements ;
l'application des instructions et orientations fixées par le Directoire ;
le bon fonctionnement des processus internes de la Société ;
la fiabilité des informations financières ; et
d'une façon générale, contribue à la maîtrise de ses activités à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

La Société a poursuivi la mise en œuvre au cours de l'exercice d'un processus de contrôle interne destiné à « garantir en interne la pertinence et la fiabilité des informations utilisées et diffusées dans les activités de la Société ».

Toutefois, le contrôle interne ne peut fournir une assurance absolue que les objectifs de la Société seront atteints ni que les risques d'erreurs ou de fraude soient totalement maîtrisés ou éliminés.

La fonction comptable et financière est gérée en interne par une équipe composée de 2 personnes, par le support d'un cabinet d'expertise comptable notamment pour l'établissement des comptes sociaux et consolidés, en France ainsi qu'à l'étranger.

Cette séparation des tâches, entre compétences internes et aide externe, est un élément clef du dispositif de contrôle interne du Groupe.

La réalisation de la paie et la revue fiscale sont également confiées à un expert-comptable.

➤ Risques juridiques

La Société maîtrise en interne la gestion des aspects juridiques et la conformité de son activité à son cadre réglementaire (autorisations de commercialisation, assurances, propriété intellectuelle, dépôts des marques et noms de domaine, etc.). A cet égard, la Société peut faire appel à des intermédiaires, prestataires ou conseillers spécialisés pour compléter son expertise, ou leur sous-traiter certaines tâches et si nécessaire.

➤ Risques clients

La Société n'a été confrontée à des problèmes d'insolvabilité que dans quelques cas et pour un montant de 49 k€ qui correspond à des créances antérieures à 2018.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, une dotation de 61 k€, contre 49 k€ en 2018, a été comptabilisée en raison de la refonte du processus d'administration des ventes de la Société et particulièrement de ses procédures de recouvrement, et après analyse de l'ancienneté des créances et estimation prudente du risque de non-recouvrement.

Les délais moyens de règlement accordés aux distributeurs de la Société sont adaptés aux pratiques de chaque pays. Parmi les mesures mises en place afin de se protéger du risque d'impayé, la Société a développé un système d'activation temporaire de ses licences permettant, le cas échéant, de ne confirmer l'activation définitive qu'après réception du paiement.

➤ Risques fournisseurs

Compte tenu de son activité, la Société est peu exposée en matière de risque fournisseurs.

➤ Risques de marché (taux, change, actions)

La Société est peu exposée en matière de taux d'intérêts, uniquement et modérément aux taux de change.

➤ Risques de liquidité

La Société exerce une gestion prudente de sa trésorerie disponible. La trésorerie et équivalents comprennent les disponibilités et aucun instruments financiers courants ne sont détenus par la Société.

A titre préalable, à la date du présent rapport, il est précisé que la Société n'est pas soumise au respect de covenants bancaires.

ELEMENTS FINANCIERS

➤ Présentation du compte de résultat

Les chiffres significatifs du compte de résultat consolidé du groupe sont les suivants :

En milliers d'euros	2019 (12 mois)	2018 (12 mois)	Variation	%
Chiffre d'affaires net	2 283	2 252	31	1,38
EBITDA	393	-303	696	-229,70
Résultat d'exploitation	269	-522	791	-151,53
Résultat financier	-243	245	-488	-199,18
Résultat courant des entreprises intégrées	26	-278	304	-109,35
Résultat exceptionnel	905	-777	1 682	-216,47
Résultat après portissement deq GW	213	-1 646	1 859	-112,94

Le total du chiffre d'affaires consolidés s'élève à 2 283 k€ contre 2 252 k€ au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de + 1.38 %.

La contribution de « The Blockchain Xdev » au chiffre de d'affaires consolidés représente 919 k€, il s'agit de la 1^{ère} année d'exploitation de cette activité et concernant Yfc est de 1 266 k€ contre 2 061 k€ en N-1, l'évolution de cette activité s'est traduite par un ralentissement en lien avec les impacts techniques des algorithmes de référencement.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 2 905 k€ contre 2 269 k€ au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de + 28.03 %.

Les frais généraux s'élèvent à 2 512 k€ contre 2 479 k€ au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de + 1.33 %, la société Shopbot est la principale contributrice, en raison de 1 206 k€ et comparativement à l'exercice n-1, nous constatons une variation de - 744 k€

Le montant des traitements et salaires s'élève à 823 k€ contre 748 k€ pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 10.03 %. (voir détail des effectifs p17)

Le montant des charges sociales s'élève à 336 k€ contre 298 k€ pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 12.75 %.

Ainsi, les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 2 636 k€ contre 3 178 k€ au titre de l'exercice précédent, soit une baisse de 17.05 %.

Le résultat d'exploitation ressort à 269 k€ contre - 522 k€ au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de - 243 k€, impacté par la cession du Brésil, le résultat courant part du groupe de l'exercice ressort à 26 k€ contre - 278 k€ pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel de 905 k€ est principalement composé 557 k€ provenant de la reprise de provision du Brésil, suite à la cession

L'exercice clos le 31 décembre 2019 se traduit donc par un résultat après goodwill bénéficiaire de 213 k€ contre une perte de - 1 646 k€ l'année précédente.

➤ Présentation du bilan

ACTIF (en milliers d'euros)	BRUT	AMORT & PROV	31-déc-19 NET	31-déc-18	PASSIF (en milliers d'euros)	31-déc-19	31-déc-18
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>							
Immobilisations incorporelles	1 404	1 237	167	-	Capital	1 054	1 021
Ecart d'acquisition	6 102	4 803	1 299	1 917	Primes	(0)	(0)
Immobilisations corporelles	99	92	7	14	Réserves et report à nouveau	(1 954)	(273)
Immobilisations financières	1 561	1 419	142	159	Ecarts de conversion	(123)	(215)
Titres mis en équivalence	-	-	-	-	Résultat de la période - part du groupe	213	(1 647)
TOTAL	9 165	7 551	1 614	2 091	TOTAL	- 810	- 1 116
<u>ACTIF CIRCULANT</u>							
					INTERETS MINORITAIRES	681	-
					PROVISIONS	300	965
Stocks et en-cours	-	-	-	-			
Clients & comptes rattachés	688	163	525	516	DETTES		
Autres créances (1)	713	-	713	460	Emprunts et dettes financières (2)	2 103	2 007
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-	Fournisseurs & comptes rattachés	1 020	668
Disponibilités	136	-	136	234	Dettes sociales et fiscales	675	383
					Autres dettes	8	381
TOTAL	1 537	163	1 374	1 209	TOTAL	3 805	3 439
<u>Comptes de régularisation et assimilés</u>							
Charges constatées d'avance	1 065	-	1 065	6	Comptes de régularisation et assimilés		
					Produits constatés d'avance	76	17
TOTAL DE L'ACTIF	11 767	7 714	- 4 053	- 3 306	TOTAL DU PASSIF	- 4 053	- 3 306

(1) dont impôts différés actifs	2	-	2	2	(2) dont dettes à plus d'un an	1 992	1 992
---------------------------------	---	---	---	---	--------------------------------	-------	-------

➤ Tableau des résultats des cinq derniers exercices (comptes sociaux)

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices est présenté ci-après :

En euros	2015	2016	2017	2018	2019
1- Capital en fin d'exercice					
Capital social	1 561 609	1 969 895	3 360 394	1 020 803	1 053 803
Nombre d'actions ordinaires existantes				25 520 082	26 345 082
Nombre des actions à dividende prioritaire existante	-	-			
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- Par conversion d'obligations	-	193 682			
- Par exercice de droit de souscription	-	-			
- Par exercice de bons de souscriptions (BSA)	699 804	244 982	957 506		
- Par émission d'actions gratuites	25 468	18 868	18 868	10 000	33 000
2- Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 151 027	709 938	411 232	941 625	743 156
Résultats avant impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-207 510	-3 125 432	-6 395 672	-4 290 611	493 387
Impôts sur les bénéfices	-189 096	92	0	0	0
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultats après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-11 803 834	-5 822 098	-8 056 569	-4 290 611	483 387
Montant des bénéfices distribués	-	-	-	-	-
3- Résultats par action					
mais avant dotations aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0
dotations aux amortissements et provisions	-2	-1	-1	0	0
Dividende versé à chaque action	-	-			
4-Personnel					
Nombre de salariés	4	1	3	1	1
Montant de la masse salariale	313 722	235 666	323 938	213 778	108 451
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc...)	143 178	98 236	108 790	75 042	42 451

* Hors actions The Blockchain Group auto-détenues (cf information page 41)

➤ Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2019, d'un montant de 493 387.17 euros, de la façon suivante :

- Affectation au compte « report à nouveau » pour : 493 387.17 euros

Portant ainsi le report à nouveau à - 4 512 169.73 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que la Société n'a procédé à la distribution d'aucun dividende au titre des trois exercices précédents.

➤ Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous demanderons de constater qu'aucune charge ni aucune dépense somptuaire visée à l'article 39-4 du même code n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2019.

➤ Tableau des délais clients et fournisseurs (comptes sociaux)

Factures reçues et émises non réglées à la date de la clôture de l'exercice dont le terme est échu
(tableau prévu au I de l'article D. 441-4)

Annexe 1 - Factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice

	Art. D 441 I-1 : factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	14	1	7	8	53	83
Montant total des factures concernées HT	60k€	0 k€	4 k€	14 k€	300 k€	378 k€
Pourcentage du montant total HT des factures reçues dans l'année	34,1%	9,6%	2,0%	5,6%	11,7%	62,9%
Pourcentage du montant total HT des factures émises dans l'année						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues HT						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - art. L 441-6 ou art. 443-1 du Code du Commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : chaque facture est suivie avec son propre délai contactuel. Les délais contractuels vont de paiement à réception à 30 jours					

Annexe 2 - Factures reçues et non réglées à la date de clôture de l'exercice et dont le terme est échu

		Art. D 441 I-1 : factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice et dont le terme est échu					
		0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement							
Nombre de factures concernées			1	7	8	53	69
Montant total des factures concernées HT		0 k€	4 k€	14 k€	300 k€		318
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice		0,0%	0,0%	1,4%	4,7%	101,0%	107,0%
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice							
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées							
Nombre de factures exclues							
Montant total des factures exclues HT							
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - art. L 441-6 ou art. 443-1 du Code du Commerce)							
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		Délais contractuels : chaque facture est suivie avec son propre délai contactuel. Les délais contractuels vont de paiement à réception à 30 jours					

Annexe 3 - Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice

		Art. D 441 I-2 : factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
		0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement							
Nombre de factures concernées						3	3
Montant total des factures concernées HT					35 k€		35 k€
Pourcentage du montant total HT des factures reçues dans l'année							
Pourcentage du montant total HT des factures émises dans l'année		24,00%	50,00%	0,00%	0,00%	0,00%	74,00%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées							
Nombre de factures exclues		-	-	-	-	-	-
Montant total des factures exclues HT		-	-	-	-	-	-
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - art. L 441-6 ou art. 443-1 du Code du Commerce)							
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		Délais contractuels : chaque facture est suivie avec son propre délai contactuel. Les ventes de LMG correspondent uniquement à des prestations intercos, avec paiement à réception.					

Annexe 4 - Factures émises et non réglées à la date de clôture de l'exercice et dont le terme est échu

		Art. D 441 I-2 : factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice et dont le terme est échu					
		0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement							
Nombre de factures concernées					3	3	
Montant total des factures concernées HT					35	35	
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice							
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées							
Nombre de factures exclues					-		
Montant total des factures exclues HT					-		
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - art. L 441-6 ou art. 443-1 du Code du Commerce)							
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		Délais contractuels : chaque facture est suivie avec son propre délai contactuel. Les ventes de LMG correspondent uniquement à des prestations intercos, avec paiement à réception.					

➤ Endettement de la Société Au 31 décembre 2019,

L'endettement du groupe s'établit à 3 805 k€ contre 3 439 k€ au titre de l'exercice précédent et se présente comme suit :

- dettes auprès des établissements de crédits : 2 097 k€ ;
- concours bancaires courants 6 k€ ;
- dettes fournisseurs et comptes rattachés : 1 020 k€ ;
- dettes fiscales et sociales : 675 k€ ;
- autres dettes : 8 k€.

Après retraitement des dettes sur les quatre nouvelles structures (-472 k€) L'endettement du groupe diminue sensiblement sous l'effet du remboursement des dettes au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 (- 3 333 k€) par rapport à l'exercice précédent (. Le ratio Dettes financières (hors avances remboursables) / Fonds propres s'établit à 2.6 en 2019 contre 1.8 en 2018, compte tenu de la hausse des fonds propres.

➤ Commissaires aux Comptes

Titulaire :

G.C.A – GROUPE DE CONTROLE ET D'AUDIT

Représenté par Monsieur : Paul GAUTEUR

35, rue de Rome – 75008 PARIS

Date de premier mandat : 28 septembre 2008

Date de renouvellement : 25 juin 2014

Echéance du mandat : AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Cabinet membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

Suppléant :

Monsieur Bernard ROUGAGNOU

Représenté par Monsieur Bernard ROUGAGNOU.

70, rue Anatole France - 92 300 LEVALLOIS PERRET

Date de premier mandat : 28 septembre 2008

Date de renouvellement : 25 juin 2014

Echéance du mandat : AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

- Commissaire aux comptes membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles, Rémunération des Commissaires aux Comptes

Au niveau de l'ensemble du Groupe, les honoraires perçus par les commissaires aux comptes au cours de l'exercice 2019 s'élèvent à 26 k€ HT (contre 14 k€ en 2018).

Honoraires CAC - 2019 (K€ HT)	Services	2019	2018
Cabinet GCA-BCRH	Audit	19	14
Cabinet GCA-BCRH	Autres missions	7	
TOTAL		26	14

- Filiales et participations (comptes sociaux)

Nous vous exposons, en complément des commentaires ci-dessus, des informations sur les résultats financiers des principales filiales et des sociétés contrôlées par le Groupe.

Le tableau des filiales et participations est présenté infra dans l'annexe des comptes consolidés du groupe

Nous vous précisons que la Société n'a cédé aucune participation au cours de l'exercice écoulé. Par ailleurs, il n'existe aucune participation croisée, ni succursale.

Au 31 décembre 2019	Méthode de	% d'intérêts	Date d'entrée de	Capital	CA	RNC
YFC	IG	100,00%	juil-16	47 029,80 €	715 316	-837 422,87
ShopBot PTY	IG	100,00%	juil-16	\$100,00	\$931 191	\$8 852
ShopBot Inc	IG	100,00%	juil-16	\$100,00	\$1 115 428	\$12 478
The Blockchain XDEV	N/A	66,00%	sept-18	3 000,00 €	1 085 254	194 491

○ YFC SAS

La Société détient 100% du capital et des droits de vote de la société YFC SAS, société de droit Français au capital de 47 029.80 €, dont le siège social est à Boulogne-Billancourt.

La société a poursuivi son activité de Marketing Digital.

Les comptes de la société font apparaître les résultats suivants au 31 décembre 2019 :

La société a connu au cours de l'exercice 2019 une activité 100 %.

L'effectif salarié moyen au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élève à 6 personnes.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 1 666 k€.

Le résultat net est – 837 k€.

Ses filiales Shopbot PTY (droit Australien) et INC (droit Canadien) sont détenues à 100 % par YFC

Ces sociétés ont connu au cours de l'exercice 2019 une activité 100 %.

Aucune d'elle a d'effectifs

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint :

- Shopbot Australie : 596 k€ Résultat net : 6 k€
- Shopbot Canada : 741 k€ Résultat net : 11 k€

- The Blockchain Xdev

La Société détient 66% du capital et des droits de vote de la société The Blockchain Xdev SAS, société de droit Français au capital de 3 000 €, dont le siège social est à Boulogne-Billancourt.

La société a poursuivi son activité de Conseil en Blockchain.

Les comptes de la société font apparaître les résultats suivants au 31 décembre 2019 :

La société a connu au cours de l'exercice 2019 une activité 100 %.

L'effectif salarié moyen au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élève à 7 personnes.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 983 k€ k€.

Le résultat net est 194 k€.

➤ RESSOURCES HUMAINES

- Gestion des effectifs Au 31 décembre 2019, le Groupe employait [xxx] salariés répartis comme suit :

Entité du Groupe	Services	Cadre	Non cadre
The Blockchain Group	Direction Générale	1	
TOTAL		1	0

Entité du Groupe	Services	Cadre	Non cadre
YFC SAS	Management	2	
	Service technique		2
	Marketing	1	
	Administration des ventes		1
TOTAL		3	3

Entité du Groupe	Services	Cadre	Non cadre
The Blockchain Xdev	Direction Générale	1	
	Direction commercial	1	
	Direction technique	1	
	Ingénieurs, chef de projet	4	
TOTAL		7	0

- Participation des salariés dans le capital de la Société

Aucun accord d'intéressement ou de participation des salariés n'a été mis en place par le groupe à la date du présent rapport.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous informons que les salariés du groupe et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce, ne détenaient pas au 31 décembre 2019, ni ne détiennent à ce jour, d'actions de la Société dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise ou d'un fonds commun de placement d'entreprise ou étant frappées d'inaccessibilité.

INFORMATIONS PORTANT SUR LES TITRES DE LA SOCIETE : ACTIONNARIAT

Relations avec les investisseurs individuels

Le site internet Euronext comprend un volet destiné à la communication financière régulièrement mis à jour. Il permet d'obtenir et de télécharger l'information financière du groupe : communiqués, comptes annuels et semestriels, etc. Les internautes ont également la possibilité de poser des questions d'ordre financier à l'adresse : <https://www.euronext.com/fr>

Relations avec les investisseurs institutionnels

Les dirigeants sont largement impliqués dans la communication avec les investisseurs, qu'ils rencontrent tout au long de l'année, principalement sur la place financière de Paris. Des réunions avec les actionnaires, investisseurs et analystes sont organisées à l'occasion des publications des résultats, opérations financières ou événements importants pour le groupe. La Direction Administrative et Financière et la Direction Générale de la Société sont à la disposition des actionnaires investisseurs et analystes pour répondre à leurs questions concernant la stratégie du groupe et les résultats publiés.

➤ Capital social

A la date du présent rapport, le capital social s'élève à 1 053 803,28 €, divisé en 26 345 082 actions de 0,04€ de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie et intégralement libérées

➤ Opérations effectuées par la Société sur ses propres actions Néant.

➤ Répartition du capital social et actions d'auto-contrôle

La Société n'a connaissance que de M. Pascal Chevalier comme actionnaires possédant plus de 10% du capital social (cf. supra).

Au 31 décembre 2019, la Société détenait 101 110 de ses actions.

➤ Modifications intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 dans la composition du capital

	Nombre actions	Nominal	Montant
Solde au 31 décembre 2018	25 520 082	0,04	1 020 803,28
			-
Actions gratuites	825 000	0,04	33 000,00
Solde au 31 décembre 2019	26 345 082	0,04	1 053 803,28

➤ Titres financiers donnant accès au capital social de la Société

	Nombre de titres ou droits	Année/date de départ des options	Prix de souscription	Parité d'exercice (nb act. pour 1 inst.)	% maximal de capital (droits financiers)
Actions gratuites 2016 (2)	25 000	2016	N/A	N/A	0,10%
Actions gratuites 2017 (2)	140 000	2017	N/A	N/A	0,50%
Actions gratuites 2017 (2)	22 500	2017	1,50 €	N/A	0,10%
Actions gratuites 2017 (2)	22 500	2017	3,00 €	N/A	0,10%
Actions gratuites 2018 (2)	10 000	2018	0,04 €	N/A	0,00%
Actions gratuites 2018 (2)	800 000	2018	0,04 €	N/A	3,00%
Actions gratuites 2019 (2)	825 000	2019*	0,04 €	N/A	3,10%

➤ Evolution récente du titre coté en bourse sur l'année 2019

The Blockchain Group	janv.-19	févr.-19	mars-19	avr.-19	mai-19	juin-19
Variation du cours de l'action	0,1520	0,1566	0,1388	0,1652	0,1764	0,2050
The Blockchain Group	juil.-19	août-19	sept.-19	oct.-19	nov.-19	déc.-19
Variation du cours de l'action	0,2085	0,1806	0,2945	0,2950	0,2780	0,2990

RAPPORT DE GOUVERNANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019

PERIODE
DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

➤ RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément au dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce, sont détaillées ci-dessous les informations correspondant au contenu du rapport sur le gouvernement d'entreprise.

○ Conseil d'administration et Direction générale

A la date du présent rapport, la composition du Conseil d'Administration est la suivante :

Président du Conseil d'administration : Pascal Chevalier

Echéance du mandat : AG devant se prononcer sur les comptes 2022

Administrateur : Nenad Cetkonic

Echéance du mandat : AG devant se prononcer sur les comptes 2023

Administrateur : Gilles Enguehard

Echéance du mandat : AG devant se prononcer sur les comptes 2023

Directeur Général et administrateur : Xavier Latil

Echéance du mandat : AG devant se prononcer sur les comptes 2022

➤ Informations relatives aux mandataires sociaux

○ Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 du Code de commerce, nous vous présentons ci-après la liste des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés par les mandataires sociaux de la Société :

Entité du Groupe	Nom	Fonction
The Blockchain Group	CHEVALIER Pascal	Président
	LATIL Xavier	Directeur Général

Entité du Groupe	Nom	Fonction
YFC SAS	LATIL Xavier	Président
	The Blockchain Group	Directeur Général

Entité du Groupe	Nom	Fonction
SHOPBOT INC	LATIL Xavier	Représent légal
SHOBOT PTY	Martine Joly - Bilateral Solution	Représent légal

Entité du Groupe	Nom	Fonction
The Blockchain Xdev	LATIL Xavier	Président
	KREMER Charles	Directeur Général

○ Rémunérations et avantages en nature versés aux mandataires sociaux de la Société pour l'exercice

▪ Rémunérations des mandataires sociaux

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, il a été attribué à Monsieur Xavier Latil, au titre de ses fonctions de Directeur Général, 108 000 € bruts annuels.

Monsieur Xavier Latil a bénéficié en outre, au même titre que les salariés, du régime de retraite et prévoyance complémentaire.

Par ailleurs, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, aucune rémunération n'a été versée aux membres du Conseil d'Administration.

- Opérations sur titres réalisées par les mandataires sociaux et personnes liées

A la date de la clôture de l'exercice 2019, les dirigeants et administrateurs détiennent, dans le capital de la Société, les participations suivantes :

Ci-dessous sont présentés les montants des opérations réalisées au cours de l'exercice 2019 sur les titres de la Société par les personnes visées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier, et selon les modalités prévues par les articles 222-14 et 222-15 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Toutes ces opérations ont fait l'objet d'une déclaration auprès de l'AMF.

Date déclaration	Déclarant	Nature de l'opération	Montant	Prix unitaire
19/03/2019	Xavier LATIL (Directeur General)	Libération AGA	1 000,00 €	0,04 €
14/08/2019	Xavier LATIL (Directeur General)	Libération AGA	4 000,00 €	0,04 €
23/09/2019	Xavier LATIL (Directeur General)	Libération AGA	4 000,00 €	0,04 €

A la connaissance de la Société, la répartition du capital fait apparaître à la clôture 2019, M. Pascal Chevalier comme principal actionnaire du groupe avec 22.77 % du capital .

- Conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce

Conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce Conformément au premier alinéa de l'article L. 225-37-4 du Code de commerce, il doit être mentionné dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise, sauf lorsqu'elles sont des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part et selon le cas, l'un des membres du directoire ou du conseil de surveillance, le directeur général, l'un des directeurs généraux délégués, l'un des administrateurs ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 %, d'une société et, d'autre part, une autre société contrôlée par cette dernière au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce.

Nous vous précisons qu'aucune convention visée à l'article L.225-38 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Les conventions anciennes ayant eu des effets au cours de l'exercice sont les suivantes : Une convention avait été signée avec la société CPI, représentée par Monsieur Pascal Chevalier (administrateur), au cours de l'exercice 2018 et validée par un conseil d'Administration en date du 15 octobre 2018, a perduré et généré un montant comptabilisé à la clôture 2019 de 30 k€.

- Tableau des délégations en matière d'augmentation de capital

Date d'assemblée	Délégations données au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale	Montant nominal maximum autorisé	Durée de la délégation (en mois) (date de fin)	Utilisation de la délégation
28/06/2018	Emission d'actions ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires. Clause d'extension dans la limite de 15 % de l'émission initiale en cas de demande excédentaire.	340.000 € (Capital)	26 (août 2020)	Délégation utilisée à hauteur de 332.740,20 € nominal lors de l'émission décidée en juillet 2018.
28/06/2018	Réduction du capital social par annulation des actions auto détenues	10% du capital social pendant une période de 24 mois	26 (août 2020)	Néant.
28/06/2018	Attribution d'actions gratuites	10% du capital social	38 (août 2021)	Délégation utilisée à hauteur de 39.000 € nominal lors des émissions décidées en août et septembre 2018 et en février 2019.
28/06/2018	Rachat par la Société de ses propres actions	500.000 € (dans la limite de 10% du capital social)	18 (décembre 2019)	Il est précisé que le prix maximal d'achat par action est fixé à 2 €.

Date de Conseil d'administration	Délégations données au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale	Nb d'actions	Montant nominal	
26/06/2019	Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la Société et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	12 500 000	0,04 €	Délégation utilisée à hauteur de 500 000 € nominal, dans la limite de ce montant
	Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, des actions ordinaires de la Société et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société par une offre au public	12 500 000	0,04 €	Délégation utilisée à hauteur de 500 000 € nominal, dans la limite de ce montant
	Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, des actions ordinaires de la Société et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société dans le cadre d'une offre visée au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier	5 109 000	0,04 €	Délégation utilisée à hauteur de 204 360 € nominal
	Autorisation donnée au conseil d'administration, en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'augmenter le nombre de titres à émettre			Pour une durée de 26 mois
	Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre de la Société			Pour une durée de 38 mois

	Autorisation à donner au conseil d'administration en vue d'annuler tout ou partie des actions détenues en propre par la Société, au titre de l'autorisation de rachat d'actions			Pour une durée de 18 mois
	Délégation de compétence à donner au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission d'actions réservée aux adhérents d'un plan d'épargne entreprise	766 352	0,04 €	3% du capital soit 30 654,10 €
	I'« Assemblée Générale ») a autorisé, en sa vingt-deuxième résolution, conformément aux articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce, le Conseil d'administration à procéder, en une ou plusieurs fois, à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre de la Société, au profit des membres du personnel et/ou mandataires sociaux qu'il déterminera parmi les membres du personnel salarié et mandataires sociaux visés à l'article L. 225-197-1 II du Code de commerce, de la Société ou des sociétés ou groupements qui lui sont liés, français ou étrangers, dans les conditions de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, ou certaines catégories d'entre eux.		Dans la limite de 10% du capital social	
06/02/2019		175 000	7 000 €	
23/05/2019		75 000	3 000 €	
27/06/2019		225 000	9 000 €	
16/09/2019		225 000	9 000 €	
09/12/2019		125 000	5 000 €	

COMPTES ANNUELS

Conformément aux dispositions de l'article L.451-1-2-I du Code monétaire et financier, les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 sont annexés au présent rapport, cf. infra.

ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Conformément aux dispositions de l'article L.451-1-2-I du Code monétaire et financier, l'attestation du directeur général de la Société relative au présent rapport est annexée infra

* * *

Le Conseil d'Administration remercie l'ensemble du personnel pour le concours qu'il a apporté aux diverses activités du Groupe.

Le Conseil d'Administration

* * *

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

**DONNEES CONSOLIDÉES
DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019**

Bilan consolidé

ACTIF (en milliers d'euros)	BRUT	AMORT & PROV	31-déc-19 NET	31-déc-18
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>				
Immobilisations incorporelles	1 404	1 237	167	-
Ecart d'acquisition	6 102	4 803	1 299	1 917
Immobilisations corporelles	99	92	7	14
Immobilisations financières	1 561	1 419	142	159
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
TOTAL	9 165	7 551	1 614	2 091
<u>ACTIF CIRCULANT</u>				
Stocks et en-cours	-	-	-	-
Clients & comptes rattachés	688	163	525	516
Autres créances (1)	713	-	713	460
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	136	-	136	234
TOTAL	1 537	163	1 374	1 209
<u>Comptes de régularisation et assimilés</u>				
Charges constatées d'avance	1 065	-	1 065	6
TOTAL DE L'ACTIF	11 767	7 714	4 053	3 306
(1) dont impôts différés actifs	2	-	2	2

PASSIF (en milliers d'euros)	31-déc-19	31-déc-18
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 054	1 021
Primes	(0)	(0)
Réserves et report à nouveau	(1 954)	(273)
Ecarts de conversion	(123)	(215)
Résultat de la période - part du groupe	213	(1 647)
TOTAL	- 810	- 1 116
INTERETS MINORITAIRES	681	-
PROVISIONS	300	965
DETTES		
Emprunts et dettes financières (2)	2 103	2 007
Fournisseurs & comptes rattachés	1 020	668
Dettes sociales et fiscales	675	383
Autres dettes	8	381
TOTAL	3 805	3 439
Comptes de régularisation et assimilés		
Produits constatés d'avance	76	17
TOTAL DU PASSIF	4 053	3 306
(2) dont dettes à plus d'un an	1 992	1 992

Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros	Année 2019 (12 mois) 31/12/2019	Année 2018 (12 mois) 31/12/2018	Ecart Montants	Ecart %
Chiffre d'affaires	2 283	2 252	31	1,38
Autres produits d'exploitation (1)	622	403	219	54,38
Total produits d'exploitation	2 905	2 655	250	9,42
Achats	(636)	(481)	(155)	32,12
Autres achats et charges externes	(608)	(904)	296	(32,77)
Charges de personnel	(1 160)	(1 047)	(113)	10,79
Impôts et taxes	(19)	(17)	(2)	13,10
Dotations aux amortissements	(124)	(219)	95	(43,21)
Dépréciations	(66)	(70)	4	(6,12)
Dotations aux provisions	0	(408)	408	(100,00)
Autres charges	(24)	(31)	8	(24,56)
Total charges d'exploitation	(2 636)	(3 178)	541	(17,03)
Résultat d'exploitation	269	(522)	791	(151,52)
Produits financiers	127	373	(247)	(66,08)
Charges financières (4)	(370)	(128)	(242)	188,10
Résultat financier	(243)	245	(488)	(199,49)
Résultat courant des entreprises intégrées	26	(278)	303	(109,22)
Produits exceptionnels	1 032	7 071	(6 038)	(85,40)
Charges exceptionnelles	(128)	(7 847)	7 720	(98,37)
Résultat exceptionnel	905	(777)	1 681	(216,50)
Impôts sur les bénéfices	(28)	26	(55)	(207,15)
Résultat net des sociétés intégrées avant amortissement des écarts d'acquisition	902	(1 028)	1 929	(187,76)
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		-		
Amortissement des écarts d'acquisition	(619)	(619)	0	0,00
Résultat net de l'ensemble consolidé	283	(1 646)	1 929	(117,20)
Part revenant aux intérêts minoritaires	70	0	70	#DIV/0!
Résultat - part du groupe	213	(1 646)	1 859	(112,94)
Résultat par action	0,000008 €	(0,000006 €)		
Résultat dilué par action	0,000008 €	(0,000006 €)		

(1) Dont crédit impôt recherche

122

Tableau des flux de trésorerie

En milliers d'euros	Année 2019 (12 mois) 31/12/2019	Année 2018 (12 mois) 31/12/2018
ACTIVITE		
Résultat net des sociétés intégrées	902	(1 647)
<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</i>		
- Amortissements et provisions	(557)	(6 212)
- Variation des impôts différés ou calculés	0	(1)
- Plus ou moins-values de cession	(404)	6 717
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	(60)	(1 143)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	0	0
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	102	43
Flux de trésorerie liés à l'activité	42	(1 100)
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Cessions / réductions d'immobilisations	18	165
Acquisitions d'immobilisations	(168)	(16)
Variations de périmètre		
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(150)	149
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentations de capital en numéraire (nettes de frais)	0	483
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	0	
Rachats nets d'actions propres	0	
Augmentation des dettes financières	0	33
Remboursement des dettes financières	0	1
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	0	517
VARIATION DE TRESORERIE	(103)	(434)
Trésorerie d'ouverture	234	689
Incidence des variations de cours de devises	4	- 20
Trésorerie de clôture	131	234
Valeurs mobilières de placement		-
Disponibilités	131	234
Soldes créditeurs de banque et concours bancaires courants		-
Trésorerie de clôture	131	234

**THE BLOCKCHAIN GROUP
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1 053 803.28 €**

08, rue Barthélémy Danjou
92100 Boulogne Billancourt

**ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS
DU 31 décembre 2019**

La période des comptes recouvre une durée de 12 mois allant du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Les éléments comparatifs du bilan sont ceux du 31 décembre 2018. Les éléments comparatifs du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie consolidés sont ceux de l'exercice 2018 qui était d'une durée de 12 mois.

Les états financiers sont présentés en milliers d'Euros (K€).

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 30 avril 2020 suivant les méthodes et estimations comptables présentées dans les notes et tableaux qui suivent. Ces dernières sont identiques à celles utilisées lors de l'établissement des différents comptes présentés à titre comparatif.

Afin de se mettre en conformité, le terme utilisé est désormais « comptes consolidés » et non plus « comptes combinés ». Néanmoins, cela n'a pas de conséquence puisque les comptes combinés étaient déjà établis sous le référentiel CRC 99-02

NOTE 1 : PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ

Le groupe reste positionné sur une activité première, la génération de Lead, trafic à destination d'une audience dans les marchés du E-commerce. Le marché sur lequel opère le groupe est confronté à la présence des acteurs internationaux GAFA, qui monopolisent le trafic à vocation généraliste (Google shop, Amazon, ...).

Cette activité est exclusivement réalisée par les deux filiales Australie et Canada, détenue à 100%

The Blockchain Group, seule société cotée en France spécialiste en conseil technologique et marketing dans la blockchain, publie des résultats annuel 2019 en forte hausse.

Le chiffre d'affaires consolidé de The Blockchain Group au 31 Décembre 2019 s'établit à 2,9 M€ contre 2,2 M€ sur la même période de l'exercice 2018 soit, une croissance de 28%. Cette croissance est portée par The Blockchain Xdev, filiale technologique de conseil et service pour l'accompagnement des entreprises dans l'intégration de la technologie blockchain. La société a rencontré une forte traction et a enregistré un million d'euros de chiffre d'affaires avec des sociétés comme Unbank, PSA ou EDF. L'activité est en forte croissance et les perspectives excellentes. Pour rappel SystemX Transfert (filiale de l'IRT SystemX) est actionnaire de The Blockchain Xdev à hauteur de 15%.

L'EBITDA quant à lui est en forte hausse à 393 keuros (Versus une perte de 210 keuros sur la même période en 2018). La société a en effet rationalisé certains coûts de fonctionnement et son développement commercial a soutenu cette croissance de l'EBITDA. Le groupe affiche un résultat d'exploitation de 269 keuros contre une perte de 522 keuros l'année dernière sur la même période

NOTE 2 : FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE – ELEMENTS DE COMMUNICATION FINANCIERE

À la suite de l'acte de cession de l'entité brésilienne, au mois de mars 2018, le retraitement final de la déconsolidation a été comptabilisé. Un risque potentiel, sur cette cession existait, mais à la suite un arbitrage en cours avec l'un des associés fin 2018, il avait été passée une provision pour risque pour un montant 557 k€. Cet arbitrage est clos depuis le 1^{er} semestre 2019, sans aucune conséquence financière. La provision a donc été reprise sur cet exercice.

Dans le cadre de la clôture 2019, Le Groupe a créé quatre nouvelles structures.

La liquidation de MAKAZI en juillet 2019 a entraîné une dépréciation complémentaire de 318 K€ dans les comptes sociaux et un retraitement du même montant en comptes consolidés car les titres de participation avaient déjà été complètement dépréciés dans les comptes consolidés l'année de la déconsolidation.

L'opération "MEDIA FOR EQUITY" entre Reworld Média et BF Europe, par laquelle Reworld Média met à disposition de BF Europe ses différents support média en échange d'une augmentation de capital par incorporation de la créance chez BF Europe, a entraîné la comptabilisation d'une charge constatée d'avance d'1 M€. Le rythme de consommation de ces prestations est prévu sur 3 ans avec une incertitude sur l'année 2020 du fait de la crise sanitaire actuelle.

Afin de minimiser les risques fiscaux au niveau des filiales Shopbot, le calcul des managements fees a été modifié, par des nouveaux avenants et qui corresponds à une facturation par YFC sur 2019 à un montant de 1 257 k€

La comptabilisation d'une régularisation des managements fees SB Australie par un avoir de 608 K€ qui est relatif à l'exercice 2018

La comptabilisation d'un CIR sur l'exercice pour un montant de 121 k€, sur l'entité Xdev (détail P7)

La renégociation de la dette BPI est toujours en cours ; on peut utilement rappeler que le plan d'amortissement de la dette actuelle de 2 M€ avait déjà été reportée à juillet 2020 et qu'une renégociation globale est en cours de finalisation avec la BPI visant à obtenir un accord permettant d'alléger significativement sa dette

DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE

Risques liés aux clients

Au 31 décembre 2019, le 1^{er} client de TBCG, AMAZON, représentait 21.43 % du chiffre d'affaires mondial, par rapport à 17 % à la clôture du 31 décembre 2018. Soit une progression de 4 points

Risques liés à la concurrence

Les marchés sur lesquels évolue TBCG, sont toujours des marchés fortement concurrentiels, avec les mêmes problématiques rencontrées à la clôture de l'exercice 2018.

Risques liés à Internet, à l'architecture technique et aux technologies

Le groupe veille à apporter à ses données une protection contre les procédés malveillants. La société reste exposée aux innovations de son secteur et est attentive à l'évolution de la réglementation en matière d'exploitation des données commerciales.

Risques liés au traitement des données à caractère personnel

La Société s'assure de sa conformité aux dispositions de la loi protégeant les données à caractère personnel de ses bases (Loi sur la confiance dans l'Economie Numérique, entrée en vigueur le 21 décembre 2004 -nouvelle directive européenne sur la RGDP).

Risques de liquidité et financement du besoin en fonds de roulement

Au 30 décembre 2019, The Blockchain Group dispose d'une trésorerie brute de 136 k€ et affiche un endettement financier net de 2 103 k€ (correspondant au financement obtenu courant 2013 auprès de BPI France et à la renégociation de la dette au premier semestre 2018). Il n'existe pas d'autres dettes financières

Risques liés à la dilution / au capital potentiel

Au 31 décembre 2019, le groupe a maintenu un programme de distribution d'actions gratuites à destination de ses collaborateurs clé.

Risques de change

Du fait de son implantation au Canada, en Australie, et en l'absence de couvertures, la société s'expose à un risque de change.

Assurances et couvertures de risques

Le groupe a mis en place une politique de couverture des principaux risques assurables avec des montants de garantie qu'elle estime compatibles avec ses activités. Ces polices et leur adéquation aux besoins de l'entreprise sont revues régulièrement.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de risque significatif non assuré.

ELEMENTS DE COMMUNICATION FINANCIERE – INDICATEUR DE PERFORMANCE FINANCIERE

Le groupe utilise l'EBITDA comme indicateur de performance financière et communique sur cet agrégat.

Cet indicateur s'établit comme suit :

En milliers d'euros	2019 (12 mois)	2018 (12 mois)
Résultat d'exploitation	269	-522
Dotations aux amortissements	124	219
EBITDA	393	-303

NOTE 3 : PRINCIPES ET METHODES DES COMPTES CONSOLIDÉS

Continuité d'exploitation : Les comptes consolidés de l'exercice 2019 ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation. En effet, la Société a procédé à une revue spécifique de ses besoins de financement et estime que compte tenu de la trésorerie nette disponible et de ses prévisions de chiffre d'affaires, elle couvrira ses besoins de financement sur les 12 mois à venir, et sans impact significatif de la situation du Covid19 au premier trimestre 2020

Les comptes consolidés du Groupe The Blockchain sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France et au règlement CRC n°99-02 homologué par arrêté du 22 juin 1999.

The Blockchain Group n'est pas astreinte à publier des comptes consolidés, mais elle s'est engagée dans une démarche volontaire de l'établissement de comptes consolidés. Elle le fait dans la mesure où les entités ont des intérêts communs.

PRINCIPES DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les sociétés dans lesquelles The Blockchain Group détient, de manière durable, directement ou indirectement, une participation supérieure à 40% du capital et pour lesquelles le Groupe détient le contrôle exclusif, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale avec constatation des droits des associés minoritaires dans les filiales consolidées.

Les sociétés dans lesquelles The Blockchain Group détient, directement ou indirectement, une participation d'au moins 20% et exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence.

Les sociétés pour lesquelles les actions ou parts ne sont détenues qu'en vue de leur cession ultérieure ne sont pas intégrées.

Les sociétés sont intégrées sur la base des comptes annuels établis au 31 décembre 2019.

Les comptes annuels ont été établis en maintenant le principe de la continuité d'exploitation, compte tenu des actions engagées dans le cadre de la réorganisation opérationnelle du Groupe et de la restructuration financière qui s'en est découlée.

La société ayant été repositionnée au niveau de son activité, depuis la fin du 1er semestre 2018, d'où des impacts comptables non récurrents lors de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Selon périmètre (note 4), est énoncé la nature des liens et de la liste des conventions d'accords de consolidations

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables adoptées par le groupe The Blockchain sont les suivantes :

Note 3.1 Immobilisations incorporelles

- Les logiciels acquis ou produits par le groupe figurent à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition ou de développement ; ils font l'objet d'un amortissement sur la durée d'utilisation prévue à compter de leur mise en service.

Les coûts de développements de logiciels comprennent les dépenses de personnel affecté aux projets, les éventuelles dépenses d'études et développements sous-traités à des entreprises extérieures, les dotations aux amortissements des immobilisations affectées au développement.

Ils sont amortis à compter de leur mise en service selon le mode linéaire sur leur durée prévisible d'utilisation qui, habituellement, est comprise entre 3 et 5 ans.

Les autres immobilisations incorporelles sont principalement composées de fichiers d'adresses mails et figurent à l'actif du bilan à leur valeur historique d'acquisition. Elles sont amorties à compter de leur mise en service en proportion du nombre d'adresses invalides de la base à la date de l'arrêté des comptes.

Note 3.2 Ecarts d'acquisition

Les éléments constitutifs des écarts d'acquisition détenus par le groupe ne présentent pas de durée d'utilisation limitée. Dès lors, la présomption de durée d'utilisation non limitée ne tombe pas et ne positionne pas l'entité dans le cadre de l'amortissement systématique des écarts d'acquisition.

Toutefois, pour les écarts d'acquisition déjà inscrits au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2015, le groupe a retenu l'option de poursuivre leur amortissement sur les durées d'utilisation antérieurement déterminées. Cette option a été exercée pour tous les écarts d'acquisition sans exception. Les modalités d'amortissement conservées sont rappelées à la note 3.2 Ecarts d'acquisition.

Lors de l'acquisition d'une entreprise, la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés nouvellement consolidées (incluant les coûts de transaction) et la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif du bilan consolidé. Leur utilisation est désormais présumée à durée non limitée.

Par exception les écarts d'acquisition déjà inscrits au bilan consolidé du 31 décembre 2016 restent amortis linéairement sur une durée de 10 ans en fonction de la nature des acquisitions, de leurs spécificités et de l'horizon d'investissement envisagé par le groupe lors de la réalisation de chaque opération.

La valeur des écarts d'acquisition est appréciée à la clôture de chaque exercice en fonction des résultats des filiales concernées et chaque fois qu'il existe un indice quelconque montrant qu'une diminution de valeur a pu se produire. Une dépréciation accélérée de l'écart d'acquisition est retenue par le groupe lorsque les perspectives d'activité de la filiale divergent de manière significative des hypothèses qui ont prévalu lors de l'acquisition ou des tests de la clôture précédente.

Les tests de dépréciation privilégient la méthode de valorisation par actualisation des flux futurs de trésorerie (Discounted Cash-Flow).

Note 3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition, diminué d'un amortissement calculé suivant le mode linéaire (L) sur la base de leur durée de vie économique. Les durées d'utilisation appliquées sont les suivantes :

- Agencements et installations	:	5 à 10 ans (L)
- Matériel de bureau	:	de 3 à 5 ans (L)
- Mobilier de bureau	:	de 3 à 10 ans (L)

Note 3.4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent à des dépôts de garantie enregistrés au bilan pour le montant versé ou à des actifs financiers ou prêts dont l'horizon de liquidité est supérieur à un an à l'origine.

Lorsque la valeur d'inventaire d'une immobilisation financière est inférieure à son coût d'acquisition ou à sa valeur comptable, une dépréciation est dotée du montant de la différence.

Note 3.5 Créances clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et une dépréciation spécifique est constituée sur les créances identifiées comme présentant un risque d'irrécoverabilité totale ou partielle.

Les créances présentant un risque potentiel ou un retard anormal dans le recouvrement font l'objet d'une dépréciation en fonction de l'ancienneté, la nature et le niveau du risque identifié.

Note 3.6 Opérations, créances et dettes en devises

Les transactions libellées en devises sont comptabilisées dans la monnaie fonctionnelle de l'entité au cours de change en vigueur au jour de la transaction. Les éléments monétaires en devises étrangères sont convertis à chaque arrêté comptable au cours de clôture. Les écarts de change en résultant ou provenant du règlement de ces éléments monétaires sont comptabilisés en produits ou charges de la période.

Note 3.7 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement, constituées d'OPCVM de trésorerie ou de comptes à terme, sont évaluées à leur juste valeur. Elles font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire devient inférieure à leur valeur comptable.

Note 3.8 Impositions différées

Certains décalages d'imposition dans le temps peuvent dégager des différences temporaires entre la valeur fiscale et la valeur comptable des actifs et passifs.

Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés selon la méthode du report variable, c'est-à-dire au dernier taux connu à la date de clôture.

Au 31 décembre 2019, les taux d'imposition utilisés s'élèvent respectivement à 28%

Des impôts différés sont activés sur la base des pertes fiscales des sociétés opérationnelles dans la mesure où leur imputation apparaît probable.

Les activations correspondantes sont évaluées sur la base des perspectives d'évolution des résultats fiscaux de chaque entité dans la limite des imputations anticipées sur les deux ou trois exercices suivants celui de l'arrêté.

Les impôts différés actif et passifs constatés par une même entité font l'objet de compensations au bilan.

Au 31 décembre 2019, ce poste est négligeable

Note 3.9 Subventions

N/A

Note 3.10 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les ressources du groupe proviennent de contrats de vente de technologies ou de services :

- Soit récurrents, typiquement conclus pour une durée initiale habituellement comprise entre un mois et deux ans ;
- Soit à caractère plus ponctuel basés sur la mise à disposition de moyens humains - sous forme de journées hommes ou de forfait - (activités de Services).

Les principaux contrats de prestations récurrentes concernent soit des prestations d'abonnement ou de licences pour la mise à disposition d'outils technologiques ou de génération de contacts qualifiés sur Internet. Dans le cas d'outils, la rémunération est composée d'un montant fixe mensuel et d'un montant variable. Dans le cas de contacts qualifiés la rémunération est dite soit au "Coût par Clic" ou "CPC" soit au "Coût par Lead" ou « CPL », soit au "Coût par Vente" ou « CPV ».

La facturation intervient typiquement sur une base mensuelle pour des montants correspondant à l'abonnement mensuel ou la licence mensuelle ou aux volumes délivrés et validés par les clients au titre d'un mois donné.

Selon la nature de la prestation concernée, le chiffre d'affaires correspondant est reconnu en comptabilité sur la période :

- Correspondant à l'utilisation ou la mise à disposition des outils technologiques
- De livraison des contacts qualifiés
- D'envoi des mails
- De réalisation des clics
- De réalisation des ventes validées.

Sur la nouvelle activité Blockchain xdev principalement, le *chiffre d'affaires correspond au montant des ventes de biens et de services liés à l'activité normale et courante de l'entreprise* ». La reconnaissance du revenu se fait en analysant les contrats et intégrant deux notions importantes, i.e. la **délivrance** des biens et services objets d'un accord entre l'entité et le client et identifiés comme des livrables validés ou en cours de production.

Note 3.11 Reconnaissance d'opérations en résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend, le cas échéant, des éléments extraordinaires correspondant à des opérations ou événements non récurrents d'une importance significative par leur montant.

Note 3.12 Résultat ramené à une action

Les résultats par action sont calculés et présentés par référence aux principes posés par l'avis n°27 émis par l'Ordre des Experts-Comptables. Ces calculs s'appuient notamment sur :

- Le résultat net – part du groupe de la période ;
- Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période de constatation du résultat.

Note 3.13 Indemnités de fin de carrière

Les engagements de retraite concernent uniquement les salariés français du groupe (aucune obligation de cette nature ne s'appliquant dans les autres pays où le groupe est implanté) et sont traités en engagements hors bilan (voir note 5.26).

Note 3.14 Instruments financiers

Au 31 décembre 2019, le groupe The Blockchain ne dispose d'aucun instrument financier.

Note 3.15 Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les bilans des sociétés étrangères non autonomes sont convertis en Euro selon la méthode du cours historique :

- Les éléments non monétaires sont convertis au cours historique, c'est-à-dire au cours du change à la date de l'entrée des éléments d'actif considérés dans le patrimoine de chaque entreprise ;
- Les éléments monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture de l'exercice ou de la période.

Les éléments du compte de résultat (à l'exception des charges calculées qui sont converties au cours historique) et les flux de trésorerie de ces mêmes sociétés sont convertis au taux moyen de l'exercice ou de la période.

Les différences de conversion engendrées par la traduction en Euro des comptes des sociétés étrangères non autonomes sont présentées au compte de résultat consolidés du groupe dans le résultat financier.

Les bilans des sociétés étrangères autonomes sont convertis en Euro au taux de change constaté à la date de clôture de l'exercice ou de la période.

Les comptes de résultat et les flux de trésorerie de ces mêmes sociétés sont convertis au taux moyen de l'exercice ou de la période.

Les différences de conversion engendrées par la traduction en Euro des comptes des sociétés étrangères sont présentées dans les capitaux propres consolidés du groupe au poste « Ecarts de conversion ».

NOTE 4 : PERIMETRE DES COMPTES CONSOLIDÉS

- **PERIMETRE DES COMPTES CONSOLIDÉS (page 41)**

Au 31 décembre 2018, le périmètre des comptes consolidés était le suivant :

Au 31 décembre 2018	Méthode de	% d'intérêts	Date d'entrée de
LeadMedia Group	IG	100,00%	juin-12
YFC	IG	100,00%	juil-16
ShopBot PTY	IG	100,00%	juil-16
ShopBot Inc	IG	100,00%	juil-16
LeadMedia Asia Pte Ltd	IG	100,00%	avr-16

A la clôture du 31 décembre 2019, les capitaux propres de la société BF Europe sont de 1 013 359,00 €, suite une augmentation de Capital d'un montant de 1 011 000.00 en date du 1^{er} mars 2019.

- **ENTITES NON INTEGREGES**

Participation MAKAZI

La société The Blockchain Group détient une participation dans la société MAKAZI, non consolidée depuis octobre 2015.

Cette participation est entrée le 1^{er} octobre 2015 à l'actif du bilan consolidé du groupe pour 1 288 K€ sur la base de la valorisation retenue lors de l'augmentation de capital réalisée en octobre 2015.

La valeur de cette participation est à la clôture 2019 à 0 K€, compte tenu de la liquidation de la société au mois de juillet 2019.

THE BLOCKCHAIN GROUP

Société mère :
The Blockchain Group
08, rue Barthélémy Danjou
Chez Reworld Media
92 100 Boulogne Billancourt
Capital social : 1 021 803.28 €
N°Siren : 504 914 094

Filiales contrôlées par la société mère	
--	--

Filiale française :
SA YFC
08, rue Barthélémy Danjou
Chez Reworld Media
92 100 Boulogne Billancourt
Capital social : 47 029,80 €
N° siren : 491 728 168
Pourcentage d'intérêts : 100 %
Méthode : Intégration globale
Entrée : le 4 juillet 2012

Filiales contrôlées par YFC	Filiales contrôlées par YFC
Filiale australienne :	Filiale canadienne :
SHOPBOT PTY LTD	Groupe SHOPBOT INC
Unit 1 575, Darling street Rozelle	200-79, Bvd René-Levesque
NSW 2039 - AUSTRALIE	G1R5N5 QUEBEC CANADA
Capital social : 100 AUD	Capital social : 100 CAD
N° immat : ACN 120.561.033	N° immat : 1164145360
Pourcentage d'intérêts : 100%	Pourcentage d'intérêts : 100%
Méthode : Intégration globale	Méthode : Intégration globale
Entrée : le 4 juillet 2012	Entrée : le 4 juillet 2012

Nouvelle filiales	
The Blockchain LAND	ICO Global Partner
08, rue Barthélémy Danjou	08, rue Barthélémy Danjou
Chez Reworld Media	Chez Reworld Media
92 100 Boulogne Billancourt	92 100 Boulogne Billancourt
Capital social : 2 000,00 €	Capital social : 2 000,00 €
N° siren : 844 764 183	N° siren : 843 951 690
Pourcentage d'intérêts : 51,00 %	Pourcentage d'intérêts : 51,00 %
Méthode : Intégration globale	Méthode : Intégration globale
Entrée : le 13 août 2018	Entrée : le 13 août 2018

The Blockchain XDEV	BF Europe
08, rue Barthélémy Danjou	08, rue Barthélémy Danjou
Chez Reworld Media	Chez Reworld Media
92 100 Boulogne Billancourt	92 100 Boulogne Billancourt
Capital social : 3 000,00 €	Capital social : 3 370,00 €
N° siren : 847 672 250	N° siren : 843 951 690
Pourcentage d'intérêts : 60,67 %	Pourcentage d'intérêts : 40,00 %
Méthode : Intégration globale	Méthode : Intégration globale
Entrée : le 21 septembre 2018	Entrée : le 02 janvier 2019

Filiale Singapourienne :
LEADMEDIA ASIA PTE LTD
51 Goldhill Plaza
#12-11, Singapore 308900
Capital social : 100 SGD
Reg N°201507934H
Pourcentage d'intérêts : 100,00%
Méthode : Intégration globale
Entrée : le 10 avril 2015

NOTE 5 : INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Note 5.1 Immobilisations incorporelles

Les variations des valeurs brutes et des amortissements s'analysent comme suit:

En milliers d'€	31/12/2018	Augmentation	Diminution	Transfert	Sortie	31/12/2019
Logiciels	1238	166				1 404
Autres immo. Inc.						0
TOTAL	1 238	166	0	0	0	1 404

En milliers d'€	31/12/2018	Dotation	Reprise	Transfert	Sortie	31/12/2019
Amort. Logiciels	1238	124	124			1 238
Amort. Autres immo. Inc.		0				0
TOTAL	1 238	124	124	0	0	1 238

Note 5.2 Ecart d'acquisition

Le tableau ci-après détaille les principaux éléments de détermination des écarts d'acquisition constatés à l'occasion des entrées historiques de périmètre.

Les variations des valeurs brutes et amortissements de ce poste s'analysent comme suit :

Société	Date Entrée	Prix d'acq.	Frais de Transaction	Prix global d'acq.	% acquis	Q-Part de capitaux propres acquises	Ecart d'acquisition	Durée amortis.	Mode amortis.
Shopbot	04/07/2012	8 030	287	8 317	100%	2 215	6 101	10 ans	linéaire

Valeurs brutes (en milliers d'€)	31/12/2018	Augmentation	Cession / Dilution	Virement / Affectation	31/12/2019
ShopBot	6 101	-	-	-	6 101

Amortissements (en milliers d'€)	31/12/2018	Augmentation	Cession / Dilution	Virement / affectation	31/12/2019
ShopBot	4 185	619		0	4 804

Tests de dépréciation sur les goodwills ShopBot

Des tests de dépréciation ont notamment été mis en œuvre au 31 décembre 2019 sur le goodwill ShopBot (sociétés YFC, SHOPBOT Inc., SHOPBOT Pty). Compte tenu de ses perspectives de développement, notamment via des lancements de nouveaux produits dès le 1^{er} semestre 2020, aucun ajustement n'a été comptabilisé à la clôture

En 2019, ShopBot a enregistré un volume d'activité de - 25 % (1 266 K€ vs 1 696 K€ en 2018) ainsi qu'un résultat opérationnel positif, après retraitement des opérations intercos (+ 61 K€ vs - 40 K€ en 2018).

Test ShopBot (France, Australie, Canada)

Il a été effectué sur la base d'un DCF à 5 ans. Aucune dépréciation complémentaire n'a été calculée.

Note 5.3 Immobilisations corporelles

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

En milliers d'€	31/12/2018	Augmentation	Diminution	Sortie	31/12/2019
Agencements, matériels et mobiliers de bureau	99	0		0	99
TOTAL	99	0	0	3	99

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

	31/12/2018	Dotation	Reprise	Sortie	31/12/2019
Amort. Agencements, matériels et mobiliers de bureau	92	0		0	92
TOTAL	92	0	0	0	92

Note 5.4 Immobilisations financières

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

En milliers d'€	31/12/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2019
Titres non consolidés (1)	1 288			1 288
Créances rattachées aux participations (2)	130		-3	127
Autres immobilisations financières (3)	146			146
TOTAL	1 564	0	-3	1 561

- (1) Ces postes concernent les titres et créances détenus sur la société MAKAZI SAS à la suite de sa déconsolidation intervenue en date du 30/09/2015.
- (2) Participations des structures du groupe
- (3) Principalement dépôts versés au titre de baux ou d'emprunts

Les dépréciations s'analysent comme suit :

En milliers d'€	31/12/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2019
Amort. Titres non consolidés (1)	1288			1 288
Amort. Créances rattachées aux participations	130		-3	127
Amort. Autres immobilisations financières	0	4		4
TOTAL	1 418	4	-3	1 419

(1) Les titres de MAKAZI SAS sont dépréciés à hauteur de 100 % au 31 décembre 2019.

(2) La créance sur MAKAZI SAS est dépréciée pour 127 K€

Note 5.5 Créances clients et comptes rattachés

Créances clients et comptes rattachés En milliers d'€	31-déc	31-déc
	2019	2018
Clients et comptes rattachés Clients / Créances douteuses	688	627
Dép. pour créances douteuses et litigieuses	-163	-111
TOTAL	525	516

Note 5.6 Autres créances

Les autres créances s'analysent comme suit :

En milliers d'€	31-déc-19	31-déc-18
Fournisseurs débiteurs		81
Etat – Impôt sur les bénéfices	93	50
Etat – Impôts différés actifs	2	2
Etat taxes sur le chiffre d'affaires	548	317
Autres créances	69	17
Dépréciation / autres créances		-2
TOTAL	712	465

Note 5.7 Impôts différés actifs

En milliers d'€	31-déc	- 1 an	+ 1 an - 5 ans
	2019		
TOTAL	2	2	-

Les déficits fiscaux détenus par la société The Blockchain Group sont non activés.

Note 5.8 Trésorerie

En milliers d'€	31-déc-19	31-déc-18
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	136	234

Note 5.9 Comptes de régularisation et assimilés

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 1 065 K€ au 31 décembre 2019 vs 5.8 K€ au 31 décembre 2018. (Dt 1 011 k€ de CCA de Média For Equity sur BF Europe)

Ces charges seront apurées au cours des exercices futures, notamment dans le cadre de la politique de communications du Groupe et de ses activités.

Elles correspondent à des ajustements classiques de charges d'exploitation.

Note 5.10 Capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres consolidés (part du groupe) s'analyse comme suit :

En milliers d'€	Capital	Primes et autres	Réserves	Ecart de conversion	Résultat combiné de l'ex.	Total capitaux propres
Situation clôture au 31/12 2018	1 021	27 574	-27 848	-215	-1 647	-1 116
Mouvements						
Augmentations de capital social						0
Réduction de capital						0
Ecart de conversion				93		93
Actions propres						0
Résultat de l'exercice précédent			-1 647		1 647	0
Résultat consolidé part du groupe					213	213
Dividendes versés aux minoritaires (1)						0
Reclassement de présentation						0
Autres						0
Situation clôture au 31/12 2019	1 021	27 574	-29 495	-122	213	-810

Les mouvements sur le poste capital social s'analysent comme suit :

	Nombre actions	Nominal	Montant
Solde au 31 décembre 2018	25 520 082	0,04	1 020 803,28
			-
Actions gratuites	825 000	0,04	33 000,00
Solde au 31 décembre 2019	26 345 082	0,04	1 053 803,28

Au 31 décembre 2019 le capital de la société est constitué de 26 345 082 actions de valeur nominale 0,04 €. La société The Blockchain Group détient au 31 décembre, 101 110 de ses propres actions. Ces dernières ont été acquises sur le marché au titre d'un programme de rachat d'actions portant sur un nombre maximum de 255 778 titres initié en juillet 2011 dans le cadre des dispositions de l'article L.225-209-1 du Code de Commerce. Conformément à la

réglementation en vigueur, ces dernières sont privées de droits pécuniaires et extra pécuniaires. Les actions propres et les résultats de cessions réalisées en cours d'exercice sont imputés sur les capitaux propres du groupe.

En €	31-déc-19	31-déc-18	31-déc-17	31-déc-16
Nombre d'actions en circulation en fin de période (hors actions propres)	26 243 972	25 418 972	13 340 467	7 808 425

Les titres donnant accès au capital de la société mère sont les suivants :

	Nombre de titres ou droits	Année/date de départ des options	Prix de souscription	Parité d'exercice (nb act. pour 1 inst.)	% maximal de capital (droits financiers) .(1)
Actions gratuites 2016 (2)	25 000	2016	N/A	N/A	0,10%
Actions gratuites 2017 (2)	140 000	2017	N/A	N/A	0,50%
Actions gratuites 2017 (2)	22 500	2017	1,50 €	N/A	0,10%
Actions gratuites 2017 (2)	22 500	2017	3,00 €	N/A	0,10%
Actions gratuites 2018 (2)	10 000	2018	0,04 €	N/A	0,00%
Actions gratuites 2018 (2)	800 000	2018	0,04 €	N/A	3,00%
Actions gratuites 2019 (2)	825 000	2019*	0,04 €	N/A	3,10%
Bons de souscription BSA2	62 500	01/2017 (3)	4,00 €	1 BSA = 1 AO	0,20%
Bons de souscription BSA2	62 500	03/2017 (3)	4,00 €	1 BSA = 1 AO	0,20%
Bons de souscription BSA2	62 500	05/2017 (3)	4,00 €	1 BSA = 1 AO	0,20%
Bons de souscription BSA2	125 000	06/2017 (3)	4,00 €	1 BSA = 1 AO	0,50%

- (1) Les pourcentages s'entendent dans l'hypothèse d'une souscription intégrale de tous les instruments en circulation au 31 décembre 2018.
- (2) Ces actions gratuites seront attribuées par émission d'actions nouvelles !
- (3) Ces bons sont exerçables dans les 5 ans de leur émission.

Note 5.11 Intérêts minoritaires

Les tableaux de variation des intérêts minoritaires s'établissent comme suit :

	Parts dans les capitaux propres	Part dans le résultat de la période	Ecart de conversion	intérêts minoritaires
The Block Chain Land	49%	51%	0	-1
The Block XDEV	61%	39%	0	77
ICO GLOBAL PARTNERS	49%	51%	0	-1
BF EUROPE	40%	60%	0	-4
Situation au 31/12/2019			-	70

Note 5.12 Information financière réduite à une seule action

En €	2019	2018	2017	2016
Nombre moyen pondéré d'actions	26 243 972	25 418 972	10 967 488	6 505 718
Résultat net par action – part du groupe	0,0108 €	-0,0648 €	-0,48 €	-1,27 €

En €	2019	2018	2017	2016
Nombre moyen d'actions (avec dilution)	24 418 972	22 338 945	14 047 515	6 667 711
Résultat dilué par action (1)	0,0116 €	-0,0737 €	-0,48 €	-1,27 €

En €	31-déc-19	31-déc-18	31-déc-17	31-déc-16
Nombre d'actions en circulation en fin de période (hors actions propres)	26 243 972	25 418 972	13 340 467	7808425
Fonds propres par action (2)	0,0108 €	-0,0648 €	0,02 €	0,36 €

(1) Lorsque le résultat net de base par action est négatif, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action (Avis OEC n°27 §3).

Y compris le résultat – part du groupe de la période

Note 5.13 Provisions

Le poste « Provisions » s'analyse comme suit au 31 décembre 2019 :

En milliers d'€	31/12/2018	Dotation	Reprise	Sortie	31/12/2019
Provision déconsolidation Brésil	0				0
Provision pour risques	957	300	-957		300
Provision pour charges	8		-8		0
Autres	0				0
TOTAL	965	300	-965	0	300

A la connaissance du groupe, il n'existe, à la date d'arrêté des comptes consolidés, aucun fait exceptionnel ou litige autres que ceux relatés dans les présentes, susceptible d'avoir une incidence significative sur sa situation financière, son patrimoine, son activité et ses résultats.

Suite à l'acte de cession de l'entité brésilienne, au mois de mars 2018, le retraitement final de la déconsolidation a été comptabilisé.

Un risque potentiel, sur cette cession, à la suite d'un arbitrage en cours avec l'un des associés, il a été passé une provision pour risque pour un montant 557 k€, cette provision a été reprise au 30 juin 2019, le risque sur l'arbitrage étant levé.

Les 300 K€ à la clôture de l'exercice constituent une provision pour litiges en cours.

La reprise des 957 k€ correspond aux extournes de provisions sur des risques éteints ou n'ayant plus lieu d'être, ou pas significatif au regard des comptes clos.

Note 5.14 Emprunts et dettes financières

Le poste « Emprunts et dettes financières » s'analyse ainsi au 31 décembre 2019 :

En milliers d'€	31-déc-19	Dont part à moins d'un an	Dont part comprise entre un et cinq ans	Dont part à plus de cinq ans
Emprunt obligataire convertible	0			
Emprunt BPI	1 992	250	1742	
Autres dettes financières	99		99	
TOTAL	2 091	250	1 841	0

La dette auprès de la BPI est actuellement en renégociation, dans l'optique d'un allégement futur des cash-flows.

Note 5.15 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'analysent comme suit :

En milliers d'€	Total	Dont part à plus d'un an	31-déc-19
Comptes fournisseurs	1019	-	1 019

Note 5.16 Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales s'analysent comme suit :

En milliers d'€	31-déc-19	31-déc-18
Dettes sociales	218	155
Dettes fiscales	457	246
Autres	8	381
TOTAL	682	782

Note 5.17 Autres dettes

Le poste « Autres dettes » s'analyse comme suit :

En milliers d'€	31-déc-19	31-déc-18
Dettes opérationnelles	300	0
Dettes sur immobilisations	-	0
TOTAL	300	0

Note 5.18 Produits constatés d'avance (76 k€)

Au 31 décembre 2019, les produits constatés d'avance correspondent à des prestations facturées restant à servir.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Note 5.19 Répartition du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé par le groupe au cours de l'exercice 2019 s'élève à 2 283 K€ :

En milliers d'euros	TBCG holdings	TBC XDEV	YFC	Groupe ShopBot CANADA	Groupe ShopBot AUSTRALIE	Groupe 2019 (12 mois)	%	Groupe 2018 (12 mois)	%
Collecte de données et revenus assimilés	-	-		579	621	1 200	52,55%	2 061	91,51%
Vente de technologies et outils de marketing	-	-		-		0			
Ventes d'outils et solutions de fidélisation clients Edition	-	-		-		0			
Solutions et outils media (publicité, mailing...)	-	-	66	-		66	2,89%	191	8,49%
Conseil en stratégie financière	99					99	4,34%		
Conseil, développement d'outils dans la Blockchain et les média		919				919	40,23%		
Total année 2019	99	919	66	579	621	2 283	100%	2 252	100%
Total Année 2017	191		365	893	803	2 252	100%		100%

Note 5.20 Autres produits d'exploitation

En milliers d'euros	2019 (12 mois)	2018 (12 mois)
Production immobilisée (1)	167	
Subventions d'exploitation (2)	122	
Reprise de prov. et dépréciations clients Transferts de charges d'exploitation	241	
Autres produits d'exploitation (3)	93	403
TOTAL	622	403

(1) ce poste correspond aux coûts internes engagés par le groupe dans le développement de ses applications logicielles.

(2) ...Ce poste corresponds ai CIR 2019

Note 5.21 Charges d'exploitation, achats et charges externes

En milliers d'euros	2019 (12 mois)	2018 (12 mois)
Reversements aux affiliés sur ventes de contacts qualifiés, de technologies et achats médias	1223	1385
Achats	1 223	1 385
Locations immobilières et mobilières		
Honoraires et études		
Frais de communication / marketing / RP		
Déplacement/missions		
Autres	21	31
Autres achats et charges externes	21	31
Total achats consommés	1 244	1 416

Note 5.22 Résultat financier

En milliers d'euros	2019 (12 mois)	2018 (12 mois)
Produits financiers	127	243
Produits de valeurs mobilières de placement	0	0
intérêts Gains de change - N - N-1	122	243
Reprise de provisions (1)	5	
Charges financières	370	0
Intérêts et charges sur emprunts	84	
Abandon de créance		
Pertes de change (1)	269	
Dépréciations de titres et créances financières	17	
Résultat financier	-243	243

(1) Perte change du dollars australien - monnaie très flottante

Note 5.23 Résultat exceptionnel

En milliers d'euros	2019 (12 mois)	2018 (12 mois)
Produits exceptionnels	1032	123
Produits exceptionnels s/opérations de gestion	71	123
Produits de cession d'actifs	404	0
Reprises de provisions (1)	557	
Transfert de charges		
Prix de dilution MAKAZI		
Charges exceptionnelles	746	1 519
Régularisations diverses sur actifs et passifs		
Valeur nette comptable des actifs cédés	0	4
indemnisation acquéreur de la société		
Autres charges exceptionnelles (2)	0	896
Dotations amort. Ecart acquisition	619	619
Dépréciations à caractère exceptionnel	128	
Résultat exceptionnel	286	-1 396

(1)(1) 30 juin 2017 – Provision Brésil

(2)(2) Provision pour litiges sociaux - 408 k€ - restructuration

488 k€

Note 5.24 Charges d'impôts sur les bénéfices 26 K€

Le poste Impôts sur les bénéfices se décompose comme suit :

En milliers d'euros	2019 (12 mois)	2018 (12 mois)
Impôts exigibles ou acquittés nets	-28	26
Impôts exigibles ou acquittés		0
Variation des postes d'impôts différés	0	1
Variation des postes d'impôts calculés		-
TOTAL	-28	27

AUTRES INFORMATIONS

Note 5.25 Effectifs

Les effectifs du groupe inscrits au 31 décembre 2019 s'établissent à 13 personnes contre 10 personnes au 31 décembre 2018.

Les effectifs moyens de l'exercice 2019 s'établissent à 10 personnes contre 9 pour l'année 2018.

Note 5.26 Engagements hors bilan

La société n'a pas procédé au 30 décembre 2019 à un calcul prévisionnel d'indemnités de départ à la retraite, compte tenu de la moyenne d'âge jeune de son effectif

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Engagements donnés	0	
Avals, cautions, garanties		-
Autres engagements donnés		
- Personnel - Indemnités de fin de carrière		0
Engagements reçus	0	-
Avals, cautions, garanties		-
Effets escomptés non échus		-
Autres engagements reçus		-
- Retour à meilleure fortune sur abandon de créance MAKAZI (1)	0	650

(1) À la suite de la déclaration de liquidation judiciaire de la société Makazi

Note 5.27 Répartition des actifs, passifs et résultats par pôle d'activité.

Au 31 décembre 2019 la répartition se fait (sur les entités les plus significatives sur leur contribution dans les résultats) entre la holding de financement (société mère TBCG), et le périmètre Shopbot (YFC, SHOPBOT Inc., SHOPBOT Pty) et TBC XDEV.

La ventilation des actifs et passifs entre le pôle Shopbot, XDEV et celui de la holding de financement du groupe est la suivante à la clôture de l'exercice :

ACTIF (En milliers d'Euros)	31/12/2019	Holdings	Pôle TBC XDEV	Pôle Shopbot
Ecart d'acquisition	1 299			1 299
Immobilisations incorporelles	167		167	
Immobilisations corporelles	7	1	1	5
Immobilisations financières	142	102		37
Titres intragroupes	0	0	0	0
Total actif immobilisé	1 614	103	168	1 341
Créances	1 238	138	498	382
Trésorerie et équivalents	136	2	20	103
Total actif circulant	1 374	140	518	484
Charges constatée d'avance	1 065	51	2	
TOTAL ACTIF	4 053	294	687	1 825

PASSIF (En milliers d'Euros)	31/12/2019	Holdings	Pôle TBC XDEV	Pôle Shopbot
Capital et primes	1 053	1 053		
Réserves	3 052	9 083		-5 971
Ecarts de conversion	-122	41		-164
Report à nouveau	-5 006	-5 006		
Résultat de l'exercice	213	1 075	118	-944
Capitaux propres	-810	6 246	118	-7 079
Intérêts minoritaires	681			
Provisions	300	300		
Emprunts et dettes financières	2 103	2 096		
Dettes fournisseurs	1 020	438	62	275
Autres dettes	683	281	186	216
Dettes intragroupes entre secteurs				
Total dettes exploitation	4 787	3 115	247	491
Produits constatés d'avance	76		35	41
TOTAL PASSIF	4 053	9 362	400	-6 546

RESULTAT en milliers d'Euros)	31/12/2019	Holdings	Pôle TBC XDEV	Pôle Shopbot
<i>Chiffres d'affaires</i>	2 283	99	919	1 266
<i>Autres produits d'exploitation</i>	622	209	288	124
<i>Charges d'exploitation</i>	-2 512	-553	-711	-1 206
<i>Neutralisation des flux internes</i>				
Ebitda	393	-245	496	184
Dotations aux amortissements	-124	-1	0	-123
Résultat d'exploitation	269	-246	496	61
Résultat financier	-243	-234	0	-9
Résultat courant	26	-480	496	52
Résultat exceptionnel	286	950		-664
<i>Neutralisation des flux internes</i>				
Impôts sur les bénéfices	-28		-28	
Amortissement des survaleurs				
Résultat net des entr. Intégrées	14	715	-28	-673
Résultat net part groupe	283	470	467	-612

Note 5.28 Rémunérations et avantages alloués aux membres des organes d'administration et de direction de la société mère

Rémunérations versées sur la période aux organes de direction : néant
 Rémunérations à raison de leurs fonctions dans les entreprises contrôlées : néant
 Engagement en matière de pension et indemnités assimilées : néant

Note 5.29 Honoraires versés aux commissaires aux comptes

Honoraires d'audit légal inscrits au compte de résultat : 19 K€ T
 Honoraires de diligences directement liées inscrits au compte de résultat : 7 K€

NOTE 6 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DES COMPTES CONSOLIDÉS

Le contexte difficile du fait de la crise sanitaire n'a pas remis en cause l'acquisition de la société Iorga Group, permettant de la taille critique pour un développement encore plus rapide.

A ce jour, la confirmation des impacts ne sont pas entièrement circonscrits, ne permettant pas la modélisation définitive de ces derniers pour l'exercice 2020.

NOTE 7 – CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

A la clôture de l'exercice, il existe des conventions réglementées.

Conventions en cours :

Convention de Management Fees avec la sociétés YFC SAS, suite aux avenants établis en 2017 et 2018

Convention de Management Fees avec la sociétés TBC XDEV.

Le montant des management Fees comptabilisés à la clôture de l'exercice est de : 644 k€ (social)

Anciennes conventions.

Une convention avait été signée avec un des administrateurs sur l'exercice 2018 et Validée par un conseil d'Administration en date du 15 octobre 2018.

- Convention avec la société CPI, Monsieur Pascal Chevalier
Montant comptabilisés à la clôture 2019 : 30 k€



THE BLOCKCHAIN GROUP

08, rue Barthélémy Danjou

92100 - Boulogne Billancourt

**COMPTES ANNUELS ARRETES AU
31/12/2019**

THE BLOCKCHAIN GROUP

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)					
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	9 520,00	9 520,00				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	27 850,00	27 850,00				
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	2 964,00	1 781,82	1 182,18	0,02	1 895,54	0,04
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	23 155 914,68	20 515 588,36	2 640 326,32	55,58	2 956 328,17	64,24
Créances rattachées à des participations	127 500,00	127 500,00				
Autres titres immobilisés	36 184,89	5 851,89	30 333,00	0,64	29 321,90	0,64
Prêts						
Autres immobilisations financières	101 800,00		101 800,00	2,14	101 800,00	2,21
TOTAL (I)	23 461 733,57	20 688 092,07	2 773 641,50	55,39	3 089 345,61	67,13
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	1 591 245,75	93 219,60	1 498 026,15	31,54	1 040 653,82	22,61
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	24 645,60		24 645,60	0,52	8 771,46	0,19
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices					8 577,00	0,19
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	69 851,16		69 851,16	1,47	101 155,50	2,20
. Autres	330 797,91		330 797,91	6,96	314 080,81	6,82
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	13 104,89	13 104,89				
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	2 343,57		2 343,57	0,05	33 762,55	0,73
Charges constatées d'avance	50 821,71		50 821,71	1,07	5 791,74	0,13
TOTAL (II)	2 082 810,59	106 324,49	1 976 486,10	41,61	1 512 792,88	32,87
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)					
Primes de remboursement des obligations	(IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif	(V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	25 544 544,16	20 794 416,56	4 750 127,60	100,00	4 602 138,49	100,00

THE BLOCKCHAIN GROUP

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 1 053 803,28)	1 053 803,28	1 020 803,28
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	-400,00	-400,00
Ecart de réévaluation	22,18	22,18
Réserve légale	-0,00	-0,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-5 005 556,90	-681 946,31
	-105,37	-14,81
Résultat de l'exercice	493 387,17	-4 290 610,59
	10,39	-93,22
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	647 013,00	647 013,00
	13,62	14,06
TOTAL(I)	-2 811 753,45	-3 305 140,62
	-59,18	-71,81
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	300 000,00	957 156,00
Provisions pour charges		
	6,32	20,80
TOTAL (III)	300 000,00	957 156,00
	6,32	20,80
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	2 090 640,03	2 006 806,51
. Découverts, concours bancaires	5 526,13	43,61
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		998,69
. Associés	3 874 462,47	0,02
	81,57	61,40
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	438 250,17	408 957,81
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel		8,20
. Organismes sociaux	14 667,18	0,00
. Etat, impôts sur les bénéfices		0,37
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	255 952,02	16 938,31
. Etat, obligations cautionnées		3,72
. Autres impôts, taxes et assimilés	8 874,70	0,14
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	121 496,39	582,32
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
	2,56	0,01
TOTAL(IV)	6 809 869,09	6 358 393,24
	143,36	138,16
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif	(V)	
	452 011,96	591 729,87
	9,52	12,86
TOTAL PASSIF (I à V)	4 750 127,60	4 602 138,49
	100,00	100,00

THE BLOCKCHAIN GROUP

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens	667 722,82	75 433,00	743 155,82	100,00	941 625,09	100,00	-198 470	-21,07
Production vendue services								
Chiffres d'Affaires Nets	667 722,82	75 433,00	743 155,82	100,00	941 625,09	100,00	-198 470	-21,07
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges	191 980,12	25,83	388 636,90	41,27	-	-	-196 656	-50,59
Autres produits	17 292,55	2,33	3 623,56	0,38	-	-	13 669	377,28
Total des produits d'exploitation (I)	952 428,49	128,16	1 333 885,55	141,66	-	-	-381 457	-28,59
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes	338 683,26	45,57	851 822,93	90,46	-	-	-513 139	-60,23
Impôts, taxes et versements assimilés	1 507,00	0,20	2 269,70	0,24	-	-	-762	-33,57
Salaires et traitements	108 451,20	14,59	213 778,28	22,70	-	-	-105 327	-49,26
Charges sociales	42 451,12	5,71	75 042,01	7,97	-	-	-32 591	-43,42
Dotations aux amortissements sur immobilisations	713,36	0,10	5 271,13	0,56	-	-	-4 558	-86,46
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant	61 123,40	8,22	49 096,20	5,21	-	-	12 027	24,50
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges	1 188,50	0,16	291,59	0,03	-	-	897	308,25
Total des charges d'exploitation (II)	554 117,84	74,56	1 597 571,84	169,66	-	-	-1 043 454	-65,31
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	398 310,65	53,60	-263 686,29	-27,99	-	-	661 996	251,05
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges	3 511,10	0,47	129 630,00	13,77	-	-	-126 119	-97,28
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)	3 511,10	0,47	129 630,00	13,77	-	-	-126 119	-97,28
Dotations financières aux amortissements et provisions	330 954,74	44,53	3 234 000,00	343,45	-	-	-2 903 046	-89,76
Intérêts et charges assimilées	123 168,90	16,57	164 707,13	17,49	-	-	-41 539	-25,21
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)	454 123,64	61,11	3 398 707,13	360,94	-	-	-2 944 584	-86,63
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-450 612,54	-60,62	-3 269 077,13	-347,16	-	-	2 818 465	-
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	-52 301,89	-7,03	-3 532 763,42	-375,17	-	-	3 480 462	-

THE BLOCKCHAIN GROUP

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	71 178,15	9,58	122 652,90	13,03	-51 474 -41,96
Produits exceptionnels sur opérations en capital	557 156,00	74,97	6 751 785,44	717,04	-6 194 629 -91,74
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Total des produits exceptionnels (VII)	628 334,15	84,55	6 874 438,34	730,06	-6 246 104 -90,85
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	82 645,09	11,12	473 049,30	50,24	-390 404 -82,52
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			6 697 714,00	711,29	-6 697 714 -100,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			576 957,21	61,27	-576 957 -100,00
Total des charges exceptionnelles (VIII)	82 645,09	11,12	7 747 720,51	822,80	-7 665 075 -98,92
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	545 689,06	73,43	-873 282,17	-92,73	1 418 971 162,49
Participation des salariés (IX)					
Impôts sur les bénéfices (X)			-115 435,00	-12,25	115 435 -100,00
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 584 273,74	213,18	8 337 953,89	885,49	-6 753 680 -80,99
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 090 886,57	146,79	12 628 564,48	N/G	-11 537 678
RÉSULTAT NET	493 387,17	66,39	-4 290 610,59	455,65	9 224 48
Dont Crédit-bail mobilier					
Dont Crédit-bail immobilier					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

Au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 750 127.60 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 493 387.17€.

L'exercice a une durée de 12 mois, correspondant à l'année civile 31/12/2019.

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration suivant les méthodes et estimations comptables présentées dans les notes et tableaux qui suivent. Ces dernières sont identiques à celles utilisées lors de l'établissement des différents comptes présentés à titre comparatif.

The Blockchain Group est un nouvel acteur de la Blockchain Technologie

The Blockchain Group constate un très bon lancement De l'activité The Blockchain Xdev, filiale technologique de conseil et service pour l'accompagnement des entreprises dans l'intégration de la technologie blockchain. La société a rencontré une forte traction et a enregistré un million d'euros de chiffre d'affaires avec des sociétés comme Unbank, PSA ou EDF. L'activité est en forte croissance et les perspectives excellentes. Pour rappel SystemX Transfert (filiale de l'IRT SystemX) est actionnaire de The Blockchain Xdev à hauteur de 15%.

Xavier LATIL

====

Sommaire

1. FAITS caractéristiques de l'exercice	63
2. principes, règles et méthodes comptables	63
2. Conventions générales comptables appliquées	63
2.2 Changements de méthodes, d'estimation et de modalités d'application	63
3. Notes sur le bilan	65
3.1 ACTIF	65
3.11 Immobilisations incorporelles et corporelles	
3.12 Immobilisations financières	
3.13 Stocks et en-cours	
3.14 Créances	
3.15 Valeurs mobilières de placement	
3.16 Disponibilités et concours bancaires couras	
3.17 Charges constatées d'avance	
3.2 PASSIF	71
3.21 Capitaux propres 71	
3.22 Provisions pour risques et charges	
3.23 Dettes 73	
3.24 Produits constatés d'avance	
4. Notes sur le compte de résultat	75
4.1 Chiffre d'affaires	75
4.2 Informations relatives aux charges de personnel	75
4.3 Transferts de charges	75
4.4 Produits et charges financières	76
4.41 Charges financières	
4.42 Produits financiers	
4.5 Produits et charges exceptionnels	77
4.51 Charges exceptionnelles	
4.52 Produits exceptionnels	
4.6 Informations relatives à l'impôt	78
5. Autres informations	79
5.1 Rémunération des dirigeants	79
5.2 Rémunération des commissaires aux comptes	79
5.3 Ecarts de conversion Actifs et Passifs	79
5.4 Détail des charges à payer	80
5.5 Hors Bilan	80
Néant.	80

1. FAITS caractéristiques de l'exercice

À la suite de l'acte de cession de l'entité brésilienne, au mois de mars 2018, le retraitement final de la déconsolidation a été comptabilisé. Un risque potentiel, sur cette cession existait, mais à la suite un arbitrage en cours avec l'un des associés fin 2018, il avait été passé une provision pour risque pour un montant 557 k€. Cet arbitrage est clos depuis le 1er semestre 2019, sans aucune conséquence financière. La provision a donc été reprise sur cet exercice.

Dans le cadre de la clôture 2019, Le Groupe a créé quatre nouvelles structures.

Faits marquants:

La liquidation de MAKAZI en juillet 2019 a entraîné une dépréciation complémentaire de 318 K€ dans les comptes sociaux et un retraitement du même montant en comptes consolidés car les titres de participation avaient déjà été complètement dépréciés dans les comptes consolidés l'année de la déconsolidation..

La renégociation de la dette BPI est toujours en cours ; on peut utilement rappeler que le plan d'amortissement de la dette actuelle de 2 M€ avait déjà été reportée à juillet 2020 et qu'une renégociation globale est en cours de finalisation avec la BPI visant à obtenir un accord permettant d'alléger significativement sa dette

2. principes, règles et méthodes comptables

2.1 CONVENTIONS GÉNÉRALES COMPTABLES APPLIQUÉES

Les comptes sont établis en application du PCG 2014-03 du 5 juin 2014 actualisé des textes postérieurs et des avis de l'ANC.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels clos, qui ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables applicables en France selon le modèle simplifié prévu à l'article L.123-16 du Code de Commerce.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices, en présumant de la continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis en maintenant le principe de la continuité d'exploitation, compte tenu des actions engagées dans le cadre de la réorganisation opérationnelle du Groupe et de la restructuration financière qui s'en est découlée.

La société ayant été repositionnée au niveau de son activité, depuis la fin du 1er semestre 2018, d'où des impacts comptables non récurrents lors de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Ainsi, pour le premier exercice depuis ce changement de "Business model" (capitaux propres de (2.8) meur avec un bénéfice de +0.4 meur pour cet exercice), les perspectives de développement et de croissance constatés dès le 2nd semestre 2018 ont été corroborées par une amélioration de la rentabilité du groupe lors de l'exercice 2019.

Il est à noter que les comptes annuels ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation, compte tenu des impacts positifs présentés supra, de la tendance et du fait des actions engagées par la nouvelle gouvernance depuis fin du 1er semestre 2018.

Ainsi, The Blockchain Group est maintenant une société en croissance. Nos perspectives sont excellentes malgré un contexte difficile du fait de la crise sanitaire.

PRECISION SUR LE CONTEXTE DE L'ARRETE 2019

La tenue des opérations courantes (achats, vents et trésorerie) de la société a été effectuée jusqu'au 31 décembre 2019.

Les événements postérieurs ont été pris en compte ou sous forme de provisions afin de traduire au mieux la réalité comptable et financière du patrimoine de la société au 31/12/2019 ainsi que son résultat pour l'année 2019.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par le Covid-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact sur ses états financiers en 2020. A la date d'arrêté des comptes par le 30 avril 2019 des états financiers 2019 de Blockchain Group, la direction de Blockchain Group n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 CHANGEMENTS DE MÉTHODES, D'ESTIMATION ET DE MODALITÉS D'APPLICATION

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

3. Notes sur le bilan

3.1 ACTIF

3.11 Immobilisations incorporelles et corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire (L) ou dégressif (D) en fonction de la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Immobilisations incorporelles et corporelles	Mode	Durée
	(L/D)	
Logiciels	L	3 Ans
Matériel informatique	L	3 Ans
Matériel de bureau	L	3 Ans
Mobilier	L	10 Ans

L'entrée en application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 relatifs respectivement à la définition, la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs à compter du 1^{er} janvier 2005 n'a pas eu pour effet, compte tenu de la nature des actifs, de remettre en cause les règles et méthodes comptables retenues précédemment.

Tableau des immobilisations incorporelles et corporelles

Situation et mouvements Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentation s	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Immo incorporelles	Frais d'établissement			-
	Total 1	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	27 850,00	-	27 850,00
	Concessions Droits Brevets	9 520,00		9 520,00
	Immobilisations incorporelles en cours	-		-
Immo corporelles	Total 2	37 370,00	-	37 370,00
	Immobilisations corporelles	-	-	-
	Installations générales & aménagements divers	-	-	-
	Matériel de bureau et d'informatique	1 874,17		1 874,17
	Mobilier de bureau	1 089,83		1 089,83
	Immobilisations corporelles en cours			-
	Total 3	2 964,00	-	2 964,00
	Total (1 + 2 + 3)	40 334,00	-	40 334,00

Tableau des amortissements

Situation et mouvements Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions d'amort. de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Immo incorporelles	Frais d'établissement			-
	Total 1	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	27 850,00	-	-
	Concessions Droits Brevets	9 520,00		9 520,00
	Immobilisations incorporelles en cours			-
	Total 2	37 370,00	-	37 370,00
Immo corporelles	Immobilisations corporelles	-	-	-
	Installations générales & aménagements divers	-	-	-
	Matériel de bureau et d'informatique	203,04	624,67	827,71
	Mobilier de bureau	865,42	88,69	954,11
	Immobilisations corporelles en cours			-
	Total 3	1 068,46	713,36	1 781,82
Total (1 + 2 + 3)		38 438,46	713,36	39 151,82

3.12 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leurs valeurs historiques.

Actions propres

Les actions propres sont classées selon les modalités suivantes :

- les actions propres acquises en vue de couvrir des plans de stocks options présents et à venir sont classées en Valeurs mobilières de placement ;
- tous les autres mouvements sont classés en « autres titres immobilisés » ; il s'agit notamment des actions autodétenues dans le cadre d'un contrat de liquidité.

Tableau des immobilisations financières

Situation et mouvements Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentation s	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Actions propres (1)	36 184,89		-	36 184,89
Prêts				-
Depôts de cautionnements	100 000,00	1 800,00	-	101 800,00
Contrat de liquidité	15 632,35	-	15 632,35	-
Total	151 817,24	1 800,00	15 632,35	137 984,89

(1) Au 31 décembre 2019, la société The Blockchain Group détenait 101 110 de ses propres titres.

Armortissements - dépréciations Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de	Augmentatio ns	Diminutions	Valeur brute à la clôture de
	A	B	C	D = A + B - C
Actions propres	(6 862,99)	-	(1 011,10)	(5 851,89)
Prêts				-
Dépôts de cautionnements				-
Contrat de liquidité				-
Total	(6 862,99)	-	(1 011,10)	(5 851,89)

FILIALES ET PARTICIPATIONS :

Observations sur la valeur d'utilité des titres YFC (groupe ShopBot)

Les goodwills des UGT (Unités Génératrices de Trésorerie) ShopBot ont fait l'objet de tests de dépréciation à la clôture des comptes 2019. Ces tests ont conclu à la stabilité de la valeur des titres, par rapport à l'exercice précédent, et aucune provision complémentaire a été constatée à la clôture de l'exercice, ainsi qu'une analyse de la valeur du GW, réalisé via la méthode du DCF.

Dans le cadre de sa nouvelle activité La Blockchain, le groupe s'est doté de plusieurs filiales opérationnelles qui chacune a une compétence spécifique dans le cadre des besoins du Groupe :

- The Blockchain LAND – structure Média
- The Blockchain XDEV – structure IT et Technique
- ICO global Partner – Conseil en levée de fonds d'investissements
- BF EUROPE – Structure Média, Communication et Marketing

Liste des filiales et participations

Filiales et participations Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de
	A			D = A + B - C
FILIALES				
The Blockchain Land	1 020,00			1 020,00
08, rue Barthélémy Danjou	-			-
92100 Boulogne Billancourt	-			-
	-			-
The Blockchain XDEV	1 320,00	500,00		1 820,00
08, rue Barthélémy Danjou	-			-
92100 Boulogne Billancourt	-			-
	-			-
ICO Global Partner	1 020,00			1 020,00
08, rue Barthélémy Danjou	-			-
92100 Boulogne Billancourt	-			-
	-			-
BF Europe		1 348,00		1 348,00
08, rue Barthélémy Danjou				
92100 Boulogne Billancourt				
YFC	10 865 056,22			10 865 056,22
11 bis rue Scribe	0			-
75009 PARIS	-			-
	-			-
LeadMedia Asia	67,61			67,61
51 Goldhill Plaza	-			-
#12-11 Singapore	-			-
	-			-
PARTICIPATIONS	10 868 483,83	1 848,00	-	10 870 331,83
MAKAZI	12 285 582,85			12 285 582,85
29-31, rue de Courcelles				-
75008 PARIS				-
				-
Total	23 154 066,68	1 848,00	-	23 155 914,68

Amortissements et dépréciations Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	A			D = A + B - C
FILIALES				
The Blockchain Land				-
08, rue Barthélémy Danjou				
92100 Boulogne Billancourt				
The Blockchain XDEV				-
08, rue Barthélémy Danjou				
92100 Boulogne Billancourt				
ICO Global Partner				-
08, rue Barthélémy Danjou				
92100 Boulogne Billancourt				
YFC	(8 230 005,51)			(8 230 005,51)
11 bis rue Scribe				-
75009 PARIS				-
				-
LeadMedia Asia				-
51 Goldhill Plaza				-
#12-11 Singapore				-
				-
PARTICIPATIONS	(8 230 005,51)	-	-	(8 230 005,51)
MAKAZI	(11 967 733,00)	(317 849,85)		(12 285 582,85)
29-31, rue de Courcelles				-
75008 PARIS				-
				-
Total	(20 197 738,51)	(317 849,85)	-	(20 515 588,36)

Au 31 décembre 2019	consolidation	% d'intérêts	périmètre
LeadMedia Group	IG	100,00%	juin-12
YFC	IG	100,00%	juil-16
ShopBot PTY	IG	100,00%	juil-16
ShopBot Inc	IG	100,00%	juil-16
LeadMedia Asia Pte Ltd	IG	100,00%	avr-16
The Blockchain Land	IG	51,00%	août-18
The Blockchain XDEV	IG	60,67%	sept-18
ICO Global Partner	IG	51,00%	août-18
BF Europe	IG	40%	janv-19

Créances rattachées à des participations

La société The Blockchain Group détient par ailleurs les créances suivantes sur la société

MAKAZI:

Créances liées à des participations Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations B	Diminutions C	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	A			D = A + B - C
Créances MAKAZI	130 000,00	-	2 500,00	127 500,00
Intérêts courus	-		-	-
Total	130 000,00	-	2 500,00	127 500,00

Amortissements et dépréciations Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations B	Diminutions C	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	A			D = A + B - C
Créances MAKAZI	(130 000,00)	-	(2 500,00)	(127 500,00)
Intérêts courus				
Total	(130 000,00)	-	(2 500,00)	(127 500,00)

3.13 Stocks et en-cours

N/A

3.14 Crédits

Crédits clients et comptes rattachés

Les crédits sont valorisés à leur valeur nominale et une dépréciation spécifique est dotée sur des crédits identifiés comme présentant un risque d'irrécoverabilité totale ou partielle.

Opérations, crédits et dettes en devises

Les crédits et dettes en devises sont converties en cours d'exercice, au cours de change du jour de la transaction (ou en cas d'opérations multiples dans une même devise sur une période donnée au cours de change mensuel moyen) et au cours de clôture à la date d'arrêté des comptes. Dans le cas où une perte de change latente est constatée, une provision pour perte de change est constituée à due concurrence. Les gains latents de change ne sont pas reconnus en profit de la période.

Détail des créances et produits à recevoir

	Exercice clos le 31/12/2019	Exercice clos le 31/12/2018
Avances et acomptes clients	24 645,60	8 771,46
Créances clients	1 591 245,75	1 089 750,02
Provisions pour créances douteuses	(93 219,60)	(49 096,60)
Clients - factures à établir		
Créances fiscales et sociales	69 851,16	109 732,50
Comptes courants	330 797,91	313 681,81
Dépréciations comptes courants		-
Débiteurs et Avances	13 104,89	
Dépréciations débiteurs et Avances	(13 104,89)	
Autres créances		399,00
Total	1 923 320,82	1 473 238,19

Etat des échéances des créances de l'actif circulant

	Montant	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Avances et acomptes clients	24 645,60	24 645,60	
Créances clients	1 591 245,75	1 186 070,25	405 175,50
Provisions pour créances douteuses	(93 219,60)	(93 219,60)	
Clients - factures à établir	-	-	
Créances fiscales et sociales	69 851,16	69 851,16	
Comptes courants	330 797,91	182 853,06	147 944,85
Dépréciations comptes courants	-	-	
Débiteurs et Avances	13 104,89	13 104,89	
Dépréciations débiteurs et Avances	(13 104,89)	(13 104,89)	
Autres créances	-	-	
Total	1 923 320,82	1 370 200,47	553 120,35

3.15 Valeurs mobilières de placement

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement, le cas échéant constituées d'OPCVM de trésorerie, sont présentées à leur coût d'achat. Elles font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire devient inférieure à leur valeur comptable.

3.16 Disponibilités et concours bancaires courants

Description - Nature	31/12/2019	Exercice clos le 31/12/2018
Banques HSBC	-	31 418,98
Banque LAZARD	2 343,57	2 343,57
Caisse		-
Total	2 343,57	33 762,55

3.17 Charges constatées d'avance

Elles correspondent à des ajustements classiques de charges d'exploitation

Il n'a été constaté aucune charge constatée d'avance, significative, à la clôture de l'exercice 2019

Description	Exercice clos le 31/12/2019	Exercice clos le 31/12/2018
Charges constatées d'avances	215,55	5 791,74
Frais sur acquisition en cours	48 671,76	
Total	48 887,31	5 791,74

3.2 PASSIF

3.21 Capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres

Variation des Capitaux Propres	Capital	Primes	Bons de souscript. (2)	Réserve indisponible	Report à nouveau	Rés. de l'ex.	Amort. dérogatoires	Total capitaux propres
Situation clôture 31/12/2018	1 020 803,28	(400,00)	-	-	(681 946,31)	(4 290 610,59)	647 013,00	(3 305 140,62)
Mouvements								-
Augmentations de capital (nettes de frais)	33 000,00			(33 000,00)				-
Réductions de capital (nettes de frais)								-
Affectation du résultat de l'exercice précédent					4 290 610,59			4 290 610,59
Résultat de l'exercice 2018				(4 290 610,59)				(4 290 610,59)
Résultat de l'exercice 2019					493 387,17			493 387,17
Reclassements								-
Provisions réglementées								-
Amortissements dérogatoires								-
Actions gratuites								-
Situation clôture 31/12/2019	1 053 803,28	(400,00)	-	-	(5 005 556,90)	493 387,17	647 013,00	(2 811 753,45)

Décomposition du Capital

En €	Nombre actions	Nominal	Montant
Ouverture de l'exercice	13 441 577	0,25	3 360 394,25
Réduction du nominal	13 441 577	-0,21	(2 822 731,17)
Réduction de Capital			
Augmentation du capital - 30/06/2018	3 750 000	0,04	150 000,00
Augmentation du capital - 24/07/2018	8 318 505	0,04	332 740,20
Actions gratuites - 07/12/2018	10 000	0,04	400,00
Augmentation du capital - 19/03/2019	25 000	0,04	1 000,00
Augmentation du capital - 14/08/2019	400 000	0,04	16 000,00
Augmentation du capital - 23/09/2019	400 000	0,04	16 000,00
Clôture de la période	26 345 082,00		1 053 803,28

Au 31 décembre 2019, le capital de la société est constitué de 26 345 082 actions de valeur nominale 0,04 €. La société The Blockchain Group détient 101 110 de ses propres actions.

Ces dernières ont été acquises sur le marché au titre d'un programme de rachat d'actions portant sur un nombre maximum de 255 778 titres initié en juillet 2011 dans le cadre des dispositions de l'article L.225-209-1 du Code de Commerce. Conformément à la réglementation en vigueur, ces dernières sont privées de droits pécuniaires et extra pécuniaires. Les actions propres et les résultats de cessions réalisées en cours d'exercice sont imputés sur les capitaux propres du groupe.

	Nombre de titres ou droits	Année/date de départ des options	Prix de souscription	Parité d'exercice (nb act. pour 1 inst.)	% maximal de capital (droits financiers) (1)
Actions gratuites 2016 (2)	25 000	2016	N/A	N/A	0,10%
Actions gratuites 2017 (2)	140 000	2017	N/A	N/A	0,50%
Actions gratuites 2017 (2)	22 500	2017	1,50 €	N/A	0,10%
Actions gratuites 2017 (2)	22 500	2017	3,00 €	N/A	0,10%
Actions gratuites 2018 (2)	10 000	2018	0,04 €	N/A	0,00%
Actions gratuites 2018 (2)	800 000	2018	0,04 €	N/A	3,00%
Actions gratuites 2019 (2)	825 000	2019*	0,04 €	N/A	3,10%
Bons de souscription BSA2	62 500	01/2017 (3)	4,00 €	1 BSA = 1 AO	0,20%
Bons de souscription BSA2	62 500	03/2017 (3)	4,00 €	1 BSA = 1 AO	0,20%
Bons de souscription BSA2	62 500	05/2017 (3)	4,00 €	1 BSA = 1 AO	0,20%
Bons de souscription BSA2	125 000	06/2017 (3)	4,00 €	1 BSA = 1 AO	0,50%

Les titres donnant accès au capital de la société *The Blockchain Group* sont les suivants :

- (1) Les pourcentages s'entendent dans l'hypothèse d'une souscription intégrale de tous les instruments en circulation au 31 décembre 2019.
- (2) Ces actions gratuites seront attribuées par émission d'actions nouvelles.
- (3) Ces bons sont exerçables dans les 5 ans de leur émission.

Amortissements Dérogatoires

Amortissements dérogatoires	31/12/2018	Dotations	Reprises	31/12/2019
Frais d'acquisition de titres de participation	647 013,00			647 013,00
Total	647 013,00	-	-	647 013,00

La société applique le nouveau règlement sur les passifs (règlement CRC 2000-06) entré en vigueur le 1er janvier 2002. Dans ce cadre les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit de tiers sans contrepartie pour la société. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la clôture de l'exercice.

Les provisions pour risques et charges sont constituées de provisions pour litiges potentiels avec des tiers

Tableau des provisions

Provisions pour risques	31/12/2018	Dotations	Reprises	31/12/2019
Provision pour risques	957 156,00	-	(657 156,00)	300 000,00
Total	957 156,00	-	(657 156,00)	300 000,00

3.22 Dettes

Emprunts et dettes financières

Le poste « Emprunts et dettes financières » s'analyse comme suit au 31 décembre 2019 :

Dettes Financières

	Exercice clos le 31/12/2019	Exercice clos le 31/12/2018
Emprunt obligataire convertible	98 965,03	15 131,31
Emprunt BPI (1)	1 991 675,00	1 991 675,00
Avances SHOPBOT Canada	2 174 568,46	2 076 859,89
Avances SHOPBOT Pty	1 432 149,35	1 451 492,85
Avances MAKAZI Participacoes		-
Avances YFC		
Intérêts courus SHOPBOT Inc	156 193,01	127 346,80
Intérêts courus SHOPBOT Pty	111 551,65	90 511,26
Intérêts courus YFC		
Soldes créditeurs de banque	5 526,13	
Autres dettes		1 006,14
Total	5 970 628,63	5 754 023,25

- (1) La dette auprès de la BPI est actuellement en renégociation, dans l'optique d'un allégement futur des cash-flow.

Etat des échéances des dettes et charges à payer financières

Dettes Financières

	Montant	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunt obligataire convertible	98 965,03	98 965,03		
Emprunt BPI (1)	1 991 675,00	250 000,00	1 741 675,00	
Avances SHOPBOT Canada	2 174 568,46	-	2 174 568,46	
Avances SHOPBOT Pty	1 432 149,35	-	1 432 149,35	
Avances MAKAZI Participacoes	-	-		
Avances YFC	-	-		
Intérêts courus SHOPBOT Inc	156 193,01	156 193,01		
Intérêts courus SHOPBOT Pty	111 551,65	111 551,65		
Intérêts courus YFC	-	-		
Soldes créditeurs de banque	5 526,13	5 526,13		
Autres dettes	-	-		
Total	5 970 628,63	622 235,82	5 348 392,81	-

Détail des dettes et charges à payer

Autres Dettes

	Exercice clos le 31/12/2019	Exercice clos le 31/12/2018
Fournisseurs	334 676,94	286 399,61
Factures non parvenues	103 573,23	117 675,23
Dettes sociales	14 667,18	16 946,53
Personnel		8,20
Organismes sociaux	14 667,18	16 938,33
Dettes Fiscales	264 826,72	177 890,50
Ets Impôts et Taxes - TVA	255 952,02	171 294,80
Autres impôts	8 874,70	6 595,70
Client Av a rec		3 000,00
Comptes courants	121 496,39	2 074,87
Débiteurs divers		
Total	839 240,46	603 986,74

Etat des échéances des autres dettes et charges à payer

Autres Dettes

	Montant	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Fournisseurs	334 676,94	334 676,94		
Factures non parvenues	103 573,23	103 573,23		
Dettes sociales	14 667,18	14 667,18		
Personnel	-	-		
Organismes sociaux	14 667,18	14 667,18		
Dettes Fiscales	264 826,72	264 826,72		
Etats Impôts et Taxes - TVA	255 952,02	255 952,02		
Autres impôts	8 874,70	8 874,70		
Client Av a rec	-	-		
Comptes courants	121 496,39	121 496,39		
Débiteurs divers	-	-		
Total	839 240,46	839 240,46	-	-

Charges et Produits constatés d'avance

Description	Exercice clos le 31/12/2019	Exercice clos le 31/12/2018
Charges constatées d'avances	215,55	5 791,74
Frais sur acquisition en cours	48 671,76	
Total	48 887,31	5 791,74

Aucun produits constatés d'avance n'a été comptabilisé à la clôture de l'exercice

4. Notes sur le compte de résultat

4.1 Chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires

	Exercice clos le 31/12/2019	Exercice clos le 31/12/2018
Vente de marchandises		
Prestations de services	99 078,67	191 270,38
Management Fees	644 077,15	750 354,71
Total	743 155,82	941 625,09

Ventilation du chiffre d'affaires par activité et par marché géographique :

	Ventes de marchandises	Prestations de services
Export	75 433,00	147 819,00
France	667 722,82	793 806,09
Total	743 155,82	941 625,09

4.2 INFORMATIONS RELATIVES AUX CHARGES DE PERSONNEL

Indemnités de fin de carrière

La société ne constitue pas de provision pour indemnités de fin de carrière. Elle présente cette information en engagements hors bilan.

Tableau des charges de personnel

	Exercice clos le 31/12/2019	Exercice clos le 31/12/2018
Salaires et traitements	108 451,20	213 778,28
Charges sociales	42 451,12	75 042,01
Total	150 902,32	288 820,29
Effectif moyen	1,00	2,00

4.3 Transferts de charges

Il a été comptabilisé un montant de 74 380,12 € correspondants à des opérations exceptionnelles sur l'exercice 2019

4.4 PRODUITS ET CHARGES FINANCIÈRES

4.41 Charges financières

Charges financières

Description	Exercice clos le 31/12/2019	Exercice clos le 31/12/2018
Intérêts emprunts BPI	(83 833,70)	(56 162,32)
Intérêts moratoires BPI		(19 768,31)
Intérêts couruts avance group		
Intérêts couruts PTY	(15 730,44)	(33 731,37)
Intérêts couruts INC	(23 536,79)	(55 045,13)
Dotations pour écarts de changes		
Dépréciation des titres de participation	(330 954,74)	(3 234 000,00)
Dépréciation de créances		
Dépréciations actions propres		
Autres charges financières		
Abandon creance Maakazi		
Différence négative de changes		
Total	(454 055,67)	(3 398 707,13)

4.42 Produits financiers

Produits financiers

Description	Exercice clos le 31/12/2019	Exercice clos le 31/12/2018
Reprise provision écarts de change		59 630,00
Reprise provision participation Makazi	2 500,00	70 000,00
Reprise dépréciation actions propres	1 011,10	
Reprises provisions pour risques et charges financières		
Reprise provisons autres créances		
Différence npositive de changes		
Total	3 511,10	129 630,00

4.5 **PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS**

4.51 Charges exceptionnelles

Charges exceptionnelles

Description	Exercice clos le 31/12/2019	Exercice clos le 31/12/2018
Moins-values / cession d'actions propres		
Amendes et pénalités	(266,00)	
Dommages et intérêts	(1 583,00)	
Charges sur projet de croissance		
Régularisations diverses sur actifs et passifs - Makazi		(472 373,83)
Dotations aux amortissements dérogatoires		(19 801,21)
Valeurs nettes comptables des titres cédés		
VNC acifis scédés immo financiere		
Dotations aux amortissements exceptionnels		(557 831,47)
Dépréciation créance MAKAZI		(6 697 714,00)
Charges exceptionnelles	(80 796,09)	-
Total	(82 645,09)	(7 747 720,51)

4.52 Produits exceptionnels

Produits exceptionnelles

Description	Exercice clos le 31/12/2019	Exercice clos le 31/12/2018
Produits exceptionnels	71 178,15	122 652,90
Plus values / cessions d'actions propres		
Produits de cession de titres		
Reprise amortissements dérogatoires		54 071,44
Produits exceptionnels divers		
Reprise dépréciation créance MAKAZI		6 697 714,00
Reprise de provision pour risques et charges	557 156,00	
Total	628 334,15	6 874 438,34

La reprise de provision concerne la fin du risque sur l'arbitrage de la cession de l'entité brésilienne pour 557 k€

4.6 Informations relatives à l'impôt

Tableau d'accroissements et d'allégements de la dette future d'impôt

Nature (en milliers d'€)	Bases d'impôt 2019	- 1 an	Entre 1 et 5 ans	+ 5 ans ou non défini	Bases d'impôt 2018
<i>Décalages temporaires en base</i>					0
Amortissements dérogatoires	0				-647
<i>Charges non déductibles temporairement</i>					0
<i>A déduire l'année suivante</i>					0
<i>Déficits fiscaux reportables</i>	1 207				1 296
<i>Produits imposés fiscalement mais non encore comptabilisés</i>	452				591
Plus-values latentes sur OPVCM			-	-	0
Ecarts de conversion passif	452	-	-	-	591
Total des décalages d'imposition en bases	755				705
<i>Total des décalages en impôt (28 %)</i>	211				197

Résultat fiscal de l'exercice

Résultat fiscal		493 653,17
Calcul de l'impôt	✓ Taux normal 33,33 %	-
	✓ Taux normal 15 %	-
	✓ Reduction d'impôts	
Total impôt		-

Répartition de l'impôt

Impôts sur les bénéfices (0 €)

Depuis le 1er janvier 2012, la société The Blockchain Group (ex LEADMEADIA Group) s'est constituée mère d'un groupe intégré.

Depuis le 1er janvier 2014, la société YFC est également intégrée fiscalement.

Au titre de l'exercice, la société a dégagé un résultat fiscal bénéficiaire.

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Résultat courant	(52 301,89)		
Résultat exceptionnel	545 689,06		
Intégration fiscale	160 336,96		
Total	653 724,13	-	-

5. Autres informations

5.1 Rémunération des dirigeants

Aucune information n'est donnée sur la rémunération des dirigeants car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

5.2 Rémunération des commissaires aux comptes

En application des articles R123-198 et R23314 du Code de Commerce, il est précisé que les honoraires des Commissaires aux Comptes relatifs aux prestations sur l'exercice 2019 recouvrent uniquement la mission légale et ont été enregistrés pour un montant de 11 400,00 € hors taxes.

5.3 Ecarts de conversion Actifs et Passifs

Instruments financiers

Au 31 décembre 2019, la société THE BLOCKCHAIN Group ne dispose d'aucun instrument financier de couverture contre les risques de taux et de change.

31/12/2019						Ecart passif Total	
	Total	Compensé par couverture de change			Provision pour Net		
		Ecart passif	Engagement	Autres			
Dettes financières	452 011,96	-	-	-	-	-	
31/12/2018						Ecart passif Total	
	Total	Compensé par couverture de change			Provision pour Net		
		Ecart passif	Engagement	Autres			
Dettes financières		-	-	-	-	-	

5.4 Détail des charges à payer

Emprunts et dettes financières	Montant
Intérêts courus	98 965,03
TOTAL	98 965,03
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn.-factures à recevoir	117 675,23
TOTAL	117 675,23
Dettes fiscales et sociales	Montant
Prov./congés payés	0,00
Autres charges de personnel	0,00
Ch.soc.sur cp à payer	0,00
Ch .soc .à payer	14 667,18
Etat-divers à payer	264 826,72
TOTAL	279 493,90
Dettes / groupe et autres dettes	Montant
Intérêts courus SHOPBOT PTY	156 193,01
Intérêts courus SHOPBOT INC	111 551,65
Intérêts courus YFC	
TOTAL	267 744,66

5.5 Hors Bilan

Néant.

6. Rapports des Commissaires aux comptes



THE BLOCKCHAIN GROUP

Société Anonyme au capital de 1 060 803 €

8, rue Barthélémy Danjou
92100 Boulogne Billancourt
RCS PARIS 504 914 094

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Assemblée Générale d'approbation des comptes relative
à l'exercice clos le 31 décembre 2019

THE BLOCKCHAIN GROUP

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale de la société THE BLOCKCHAIN GROUP,

I – Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **THE BLOCKCHAIN GROUP** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport et qui se traduisent par un bénéfice de 493 387€. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 30 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Principes d'évaluation et de comptabilisation des immobilisations financières :

La note de l'annexe intitulée « Filiales et Participations » expose les modalités d'évaluation qui sont applicables aux « titres de participation ». Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons procédé à l'appréciation de la méthode retenue par la société et nous avons vérifié sa correcte application et le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe des comptes annuels.

- Continuité d'exploitation

Les notes « Conventions générales comptables appliquées » et « Précision sur le contexte de l'arrêté 2019 » de l'annexe font état du contexte dans lequel ce principe a été respecté. Nous avons été conduits à examiner les dispositions envisagées à cet égard visant à notamment assurer le développement des activités du Groupe.

L'évaluation des besoins de financement estimés pour les douze mois à venir ainsi que la capacité du Groupe à se financer et renégocier sa dette financière sont des éléments importants de notre audit afin de déterminer si le principe de continuité d'exploitation peut être appliqué pour la préparation de ses comptes annuels.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que la note de l'annexe donne une information appropriée.

- Autres aspects relatifs à l'établissement des comptes annuels :

Plus globalement, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-dessus. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données le rapport de gestion du Président arrêté le 30 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

THE BLOCKCHAIN GROUP

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2019

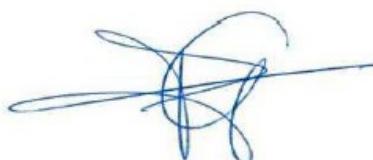
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.
Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 30 avril 2020

G.C.A. Groupe de Contrôle et d'Audit

*Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris*

Paul Gauteur





THE BLOCKCHAIN GROUP

Société Anonyme au capital de 1 060 803 €

8, rue Barthélémy Danjou
92100 Boulogne-Billancourt
RCS Paris 504 914 094

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes consolidés

Assemblée Générale d'approbation des comptes relative
à l'exercice clos le 31 décembre 2019

35, rue de Rome - 75008 Paris - Tél : 01.45.61.20.40 - Fax : 01.45.61.21.04
Sarl au capital de 2 000 € - RCS Paris 494 435 399

THE BLOCKCHAIN GROUP

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale de la société THE BLOCKCHAIN GROUP,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société THE BLOCKCHAIN GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport et qui se traduisent par un bénéfice de 213 044 €. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 30 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans les comptes consolidés.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

- Evaluation des écarts d'acquisition

Ce poste fait l'œuvre de test de dépréciations par la Direction et dont les modalités sont décrites dans la note de l'annexe intitulée « Ecarts d'acquisition ».

THE BLOCKCHAIN GROUP

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2019

Nos travaux ont consisté à prendre connaissance des modalités de mise en œuvre de ces tests, à apprécier les estimations et les hypothèses intervenant dans l'évaluation de la valeur recouvrable de ces écarts d'acquisitions (projection de flux de trésorerie, taux de croissance long terme et coûts moyen pondérés du capital), et à vérifier que l'annexe aux comptes consolidés donne une information appropriée.

- Continuité d'exploitation

La note « Principes et méthodes des comptes consolidés » de l'annexe fait état du contexte dans lequel ce principe a été respecté. Nous avons été conduits à examiner les dispositions envisagées à cet égard visant notamment à assurer le développement des activités du Groupe.

L'évaluation des besoins de financement estimés pour les douze mois à venir ainsi que la capacité du Groupe à se financer et renégocier sa dette financière sont des éléments importants de notre audit afin de déterminer si le principe de continuité d'exploitation peut être appliqué pour la préparation de ses comptes consolidés.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que la note de l'annexe donne une information appropriée.

- Reconnaissance du revenu et évaluation des créances clients

Les notes de l'annexe des comptes consolidés intitulées « créances clients et comptes rattachés » et « reconnaissance du chiffre d'affaires » exposent les modalités de comptabilisation des créances d'exploitation et des revenus.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons procédé à l'appréciation des méthodes retenues par la société et avons vérifié leur correcte application et le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe des comptes consolidés. Nos travaux ont également consisté à apprécier les données et hypothèses utilisées par la société et à vérifier les calculs retenus.

- Autres aspects relatifs à l'établissement des comptes consolidés

Plus globalement, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-dessus. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

V – Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le

THE BLOCKCHAIN GROUP

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes consolidés Exercice clos le 31 décembre 2019

30 avril 2020. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

VI - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VII - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

THE BLOCKCHAIN GROUP

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes consolidés *Exercice clos le 31 décembre 2019*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonference, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.
Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre des comptes consolidés, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris, le 30 avril 2020

G.C.A. Groupe de Contrôle et d'Audit

*Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris*

Paul Gauteur

